

**Culture
Montréal**

**— Mémoire sur le projet de
Politique de développement
culturel 2017-2022 de la
Ville de Montréal**

Table des matières

1. Introduction p. 2

Retour sur la Politique de développement culturel de 2005 p. 3

1.1 Le top 10 des grandes avancées 2005-2017 p. 3

1.2 Le top 10 des dossiers en progression p. 5

1.3 Considérations additionnelles p. 8

1.4 Les réalisations des partenaires p. 8

2. L'approche globale de la Politique 2017-2022 p. 10

2.1 Les mutations les plus significatives depuis 2005 p. 12

2.2 Miser sur nos atouts: ce qui nous inspire p. 13

2.3 *L'engagement de la Ville* p. 14

3. Premier chantier transversal: *l'entrepreneuriat culturel et créatif afin de pérenniser la création* p.16

4. Deuxième chantier transversal: *le numérique au service de l'expérience culturelle du citoyen* ... p. 20

5. Troisième chantier transversal: *un vivre ensemble incarné dans les quartiers culturels* p. 22

5.1 La participation aux arts et à la culture: une première clé du vivre ensemble p. 22

5.2 Le vivre ensemble et la citoyenneté culturelle dans les quartiers culturels p. 23

5.3 La médiation et les réseaux culturels municipaux p. 25

5.4 Le développement culturel local p. 29

5.5 Mieux connaître sa ville, son histoire et son patrimoine : le tourisme culturel pour tous p.31

5.6 L'aménagement des quartiers culturels p. 33

6. Autres sujets d'intérêt

6.1 Les artistes dits de la diversité p. 37

6.2 Les nuits de Montréal p. 37

6.3 La gastronomie: un ingrédient essentiel de la métropole culturelle p. 38

6.4 Une source de financement additionnelle p. 38

7. Objectifs et priorités de la Ville de Montréal p. 40

8. Recommandations de Culture Montréal p. 51

9. Conclusion p. 54

Annexe : **À propos de Culture Montréal + Les personnes ayant contribué au mémoire de Culture Montréal**

1. Introduction

Culture Montréal a le plaisir de faire connaître son analyse et ses recommandations à la suite de la présentation par la Ville de Montréal de son projet de Politique de développement culturel 2017-2022.

Depuis sa fondation en février 2002, il y a maintenant quinze ans, Culture Montréal s'est donné l'exigeante mission d'être à la fois un organisme rassembleur des acteurs culturels montréalais – reconnu comme conseil régional de la culture par le ministère de la Culture et des Communications – et un partenaire stratégique de la Ville, car nous partageons avec elle l'objectif de contribuer quotidiennement au développement de Montréal, ainsi qu'à la reconnaissance de Montréal comme métropole culturelle d'envergure internationale.

Dans ce mémoire, nous souhaitons d'abord revenir sur certains aspects de nos recommandations de 2005 et effectuer un rapide tour d'horizon des grandes avancées de la Politique de 2005, ainsi que des dossiers en progression depuis une dizaine d'années. Par la suite, après un examen des enjeux plus globaux du projet de Politique 2017-2022, nous passons en revue chacun des trois chantiers mis de l'avant.

Tout en reconnaissant l'importance des deux premiers chantiers pour l'avenir de Montréal, métropole culturelle, nous consacrons plus d'espace au troisième de ces chantiers, celui du vivre ensemble. En effet, la plupart des objectifs et priorités y font référence. C'est également parce qu'il s'agit du chantier à propos duquel la Ville dispose des moyens d'action les plus significatifs.

On retrouvera au chapitre 7 des sujets de réflexion qui ne sont pas traités dans le projet de Politique et qui nous semblent valoir la peine de s'y arrêter, en vue de les intégrer dans le projet global.

Nous complétons la démarche en présentant nos commentaires à propos des objectifs et priorités du projet de Politique, suivis de nos propres recommandations.

2. Retour sur la Politique de développement culturel de 2005

La participation de Culture Montréal aux consultations publiques de février 2005 s'inscrivait dans une longue démarche amorcée lors du Sommet de Montréal, en juin 2002, et qui s'est conclue par l'adoption par le Conseil municipal, à l'unanimité en août 2005, de la première Politique de développement culturel de la Ville de Montréal.

Culture Montréal considère que la mise en œuvre de cette première politique a été un succès et qu'elle a donné lieu à plusieurs avancées très fécondes, avancées qu'il faudra poursuivre, accentuer et renforcer au cours de la période 2017-2022. Voici, à notre avis, quelles sont les plus marquantes.

2.1 Le top 10 des grandes avancées 2005-2017

2.1.1 Le Quartier des spectacles

La réalisation la plus connue et appréciée des Montréalais est sans doute l'aménagement du secteur Place des Arts du Quartier des spectacles, ce dernier étant un legs majeur du Sommet de Montréal en 2002. En plus de la qualité et de la créativité de leur conception, ainsi que des moyens nouveaux et avant-gardistes qu'ils fournissent aux organisateurs de festivals et d'événements, ces nouveaux espaces publics auront permis, depuis maintenant plusieurs années aux Montréalais et à leurs visiteurs de se rassembler et de vivre de véritables expériences culturelles urbaines, même en saison hivernale.

2.1.2 Le Conseil des arts de Montréal

La seconde avancée la plus porteuse, à notre avis, est le vote de confiance à long terme accordé au Conseil des arts de Montréal, vote de confiance dont les milieux artistiques et la société montréalaise ont été les bénéficiaires et qui fut assorti d'un financement en constante progression, alors que celui des autres conseils du même type stagnait ou régressait ailleurs dans le monde. Tous reconnaissent au Conseil son expertise exceptionnelle du monde de la création artistique montréalaise, actuelle et en émergence, ainsi que ses initiatives porteuses en matière de diversité et de philanthropie culturelle.

2.1.3 Les diagnostics internes

Il est remarquable que la Ville ait pris les dispositions nécessaires, souvent avec l'appui du ministère de la Culture et des Communications, pour documenter en profondeur les principaux champs de responsabilités qui lui incombent en tant que municipalité. Tour à tour, les bibliothèques (2005), le réseau Accès culture (2010), l'art public (2010), les quartiers culturels (2011), le loisir culturel (2012) et le tourisme culturel (depuis 2012) ont été dotés de diagnostics et/ou de plans d'action. Dans plusieurs cas, ces documents, d'accès public, ont permis d'étoffer des dossiers qui n'étaient abordés que sommairement dans la Politique de 2005.

2.1.4 Le design

La quatrième grande réussite liée à la Politique de 2005 s'intitule *Montréal, ville UNESCO de design*. Même si la Ville a créé dès 1991 le Bureau du design, la désignation par l'UNESCO, en 2006, a sans aucun doute marqué un tournant majeur. Les concours de design et, plus largement, l'intérêt pour une architecture et des aménagements de haute qualité, a commencé à percoler au-delà des cercles d'initiés. Il en est résulté, notamment, de nouvelles bibliothèques, le nouveau Planétarium, le stade de soccer. Par ailleurs, dans la même veine, des administrations publiques, des médias et une opinion publique plus exigeants ont fortement réclamé que la conception du nouveau pont Champlain soit de haute qualité; le résultat, probant, est le fruit des efforts conjugués de firmes internationales et locales renommées.

2.1.5 Les bibliothèques

Le développement du réseau des bibliothèques était, avec raison, un objectif stratégique en 2005, car celles-ci représentent le principal instrument à la disposition de la Ville pour contribuer au développement, non seulement culturel, mais également social et économique des citoyens montréalais. Même si elles sont largement insuffisantes, compte tenu des immenses besoins, les réalisations sont néanmoins très appréciables, notamment en ce qui concerne les heures d'ouverture et l'accès numérique à l'ensemble des collections. Les nouvelles bibliothèques sont des réussites architecturales; leur fréquentation connaît une croissance remarquable. De plus, le resserrement progressif des liens entre le réseau municipal des bibliothèques et la Grande bibliothèque est très prometteur.

2.1.6 Les festivals

Les festivals et événements sont vraiment devenus une priorité pour la Ville au cours de la dernière décennie, au profit du public montréalais et des visiteurs de la métropole. Cela s'explique bien sûr par l'aménagement de la place des Festivals et des autres espaces publics du Quartier des spectacles mais cette priorité s'est également manifestée par l'augmentation substantielle des budgets de soutien aux festivals, ainsi que par un accompagnement auprès de festivals et événements qui avaient un potentiel de croissance.

2.1.7 L'art public

En plus d'être l'objet d'un intérêt public toujours croissant, l'art public a connu, depuis dix ans, un développement impressionnant. L'adoption en 2010, puis la mise en œuvre d'un nouveau cadre d'intervention, l'intégration de l'art public en amont des projets (notamment dans le futur parc Frédéric-Back), des projets nombreux et mieux répartis sur le territoire, ainsi qu'une attention portée aux entrées de ville — comme cette œuvre spectaculaire du collectif BGL à l'angle des boulevards Henri-Bourassa et Pie-IX, sont tous des indices de cette remarquable croissance. Il faut saluer également deux projets majeurs de mécénat, le premier dans l'espace public qui succède à l'ancienne autoroute Bonaventure, le second sur le trajet entre l'aéroport Trudeau et le centre-ville; ainsi qu'un projet de mécénat citoyen, porté par la Brigade Arts-Affaires Montréal, sur le trajet de la future promenade urbaine fleuve-montagne.

2.1.8 Les ateliers d'artistes

En collaboration avec l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, Culture Montréal et le milieu de l'économie sociale, la Ville a assumé ses responsabilités dans la mise au point d'une stratégie de sauvegarde et de développement des ateliers d'artistes et peut se féliciter de réalisations significatives, même s'il reste encore des obstacles à surmonter. La création, avec l'appui actif de Culture Montréal, de l'organisme d'économie sociale *Ateliers créatifs Montréal* a donné à la Ville un partenaire compétent et stable pour le chemin qui reste à parcourir.

2.1.9 La mise en valeur de l'histoire de Montréal

La Ville assume indéniablement, et depuis longtemps, un leadership affirmé en matière de musées d'histoire. Trois initiatives récentes l'ont confirmé. Tout d'abord, le financement à même des fonds municipaux du nouveau pavillon du musée Pointe-à-Callière, le fort Ville-Marie, qui sera inauguré en mai prochain. En second lieu, l'appui au projet Cité Mémoire, qui a commencé à se déployer dans le Vieux Montréal depuis l'été 2016. Et enfin, le déménagement et l'agrandissement, en 2019, du Centre d'histoire de Montréal, dans un nouveau complexe sur le boulevard Saint-Laurent, dans le Quartier des spectacles.

2.1.10 Espace pour la vie

L'autre leadership historique assumé par la Ville, depuis le frère Marie-Victorin et la création du Jardin botanique, concerne la muséologie des sciences de la nature. Il y a quelques années, Espace pour la vie a pris la relève des Muséums nature en se reliant à ce grand mouvement planétaire en faveur de la diversité biologique, dont le Secrétariat international est à Montréal. L'inauguration, en 2014, du nouveau Planétarium, ainsi que l'annonce de l'enrichissement de deux autres composantes (la Migration du Biodôme et la Métamorphose de l'Insectarium), prévus d'ici 2020, consolident Espace pour la vie, dont le succès populaire ne se dément pas et qui renforce le pôle Maisonneuve, un des joyaux de l'Est de Montréal.

2.2 Le top 10 des dossiers en progression

Par ailleurs, plusieurs autres dossiers, tout en ayant enregistré des progrès notables, nécessiteront un élan additionnel pendant la période 2017-2022. Dans ces cas, Culture Montréal présente dans son mémoire des recommandations pour identifier ce que pourrait être le contenu de cet élan additionnel.

2.2.1 La médiation culturelle

La médiation culturelle a franchi des étapes importantes depuis son inscription prioritaire dans la Politique de 2005 et ce, tant du côté de la Ville et de ses arrondissements que de celui des institutions et organismes artistiques et culturels.

Nous retenons du projet de Politique l'extrait suivant:

«Les actions de la Ville et de ses partenaires en médiation culturelle sont multiples, mais toutes ouvrent un dialogue sous une forme ou sous une autre. La participation citoyenne et la notion d'échanges artistiques et culturels les caractérisent. Montréal œuvre ainsi au renforcement du vivre ensemble et au développement d'une citoyenneté culturelle forte. Les nouvelles approches en médiation culturelle sont des vecteurs de progrès social et Montréal visera à les explorer pour créer une citoyenneté culturelle encore plus inclusive.»

Depuis dix ans, la Ville a réorganisé ses programmes en favorisant les projets de médiation culturelle et les résultats sont plus que probants. La médiation culturelle a fait une entrée remarquée dans la culture *mainstream* lors du lancement du film «Les petits géants», d'Anaïs Barbeau-Lavalette et Émile Proulx-Cloutier, qui raconte le déroulement, dans une école défavorisée de Montréal, du projet coOpéra, collaboration de la CSDM et de l'Opéra de Montréal.

2.2.2 Le réseau des bibliothèques

Le réseau des bibliothèques est le seul à faire partie des dossiers à succès et de ceux en progression. Cela s'explique par l'importance stratégique des bibliothèques. L'énorme retard historique du Québec francophone (par rapport à l'Amérique anglophone) en cette matière est connu et documenté. Ce retard date de la fin du XIXe siècle et le rattrapage québécois n'a été entrepris que depuis à peine quarante ans.

Le remarquable travail effectué par la Ville depuis 2006, présenté en décembre dernier devant les membres de la Commission de la culture, du patrimoine et des sports, doit donc être mis en perspective. Il en va de même des priorités stratégiques pour l'horizon 2016-2019.

Il faut applaudir les efforts déjà consentis et ceux à venir en ce qui concerne le renouvellement de l'expérience en bibliothèque, ainsi que l'amélioration de l'environnement numérique et technologique. Mais Culture Montréal rappelle la préséance du développement d'une « communauté inclusive et engagée », comme l'indique l'objectif 13.5.

2.2.3 Le réseau Accès culture

Depuis sa fondation en 2002, Culture Montréal suit de près l'évolution du réseau de diffusion culturelle de la Ville. Même s'il existe des lieux de diffusion locaux depuis les années '80, c'est seulement en 2007, en préparation du premier *Rendez-vous Montréal, métropole culturelle*, que ces lieux ont véritablement travaillé ensemble, se donnant une image forte — le réseau Accès culture — et des services matériels et virtuels communs.

Par ailleurs, le réseau Accès culture s'est donné un diagnostic et un plan d'action, qui ont été soumis à une consultation publique en 2010 et ont fait l'objet d'une acceptation par le comité exécutif en 2011. Plusieurs recommandations ont été mises en œuvre, mais les principales, concernant la médiation et les ressources humaines, se font toujours attendre.

2.2.4 Le loisir culturel et la pratique artistique amateur

Même si ce réseau a moins de notoriété que les deux précédents, il répond à de nombreux besoins et comporte un immense potentiel pour le vivre ensemble. Le réseau a permis aux intervenants de se mettre à jour, tant au plan conceptuel qu'opérationnel, sur l'évolution du loisir culturel en milieu urbain et sur les nouveaux besoins des citoyens, allant des adolescents jusqu'aux nouveaux retraités.

Culture Montréal a pu compter sur l'équipe du Bureau du loisir de la Ville dans l'organisation, en 2014, de son colloque sur la citoyenneté culturelle des jeunes. De plus, le diagnostic réalisé en 2012, suivi du remarquable Plan d'action 2013-2017, présentent des pistes de développement fort prometteuses.

2.2.5 Les quartiers culturels

Corridors culturels dans les années '90, pôles culturels dans la Politique de 2005, ils sont devenus des quartiers culturels en 2010, marquant ainsi le début d'une réflexion qui concerne beaucoup de monde... D'abord enjeu de démocratisation culturelle sur l'ensemble du territoire, les quartiers culturels favorisent également le développement local et le tourisme culturel. L'objectif et les priorités identifiés par la Ville (13.3) confirment un ancrage et une consolidation, qu'il faudra toutefois relier davantage aux enjeux citoyens du vivre ensemble.

2.2.6 Le tourisme culturel

Une stratégie en tourisme culturel a été mise au point par Tourisme Montréal, avec la participation du ministère de la Culture et des Communications et de la Ville de Montréal et en collaboration avec les milieux culturels. Deux plans triennaux en ont résulté et plusieurs projets ont été réalisés. Un peu plus loin dans ce mémoire, Culture Montréal propose d'élargir le concept de tourisme culturel pour lui donner tout son sens.

2.2.7 L'information culturelle

À l'initiative de Tourisme Montréal, la Vitrine a été créée, puis intégrée au nouveau complexe immobilier du 2-22 comme lieu phare (incluant virtuellement) de l'information culturelle au service des Montréalais et des visiteurs. Par ailleurs, le plan d'action en tourisme culturel a financé le superbe projet *Art public Montréal* qui, à terme, recensera et mettra en valeur plus de mille œuvres d'art public montréalaises. Enfin, l'annonce d'un projet fort attendu et qui débutera en 2018, *Montréal à pied*, permettra aux piétons, à terme, d'obtenir toute l'information nécessaire sur tous les lieux d'intérêt à Montréal.

2.2.8 La créativité numérique

L'aménagement du Quartier des spectacles selon le principe du «grand théâtre urbain» a créé de facto ce qui s'est appelé, par la suite, le Laboratoire numérique urbain (LNU). C'est l'existence du LNU qui a permis au Partenariat du Quartier des spectacles de lancer des projets récurrents comme *Luminothérapie*, qui ont notamment favorisé le développement de nombreuses entreprises de création/production numériques.

Par ailleurs, le projet *Cité Mémoire*, qui se déploie dans le Vieux-Montréal depuis l'été 2016, est un autre projet avant-gardiste qui permet une meilleure connaissance de l'histoire par la créativité numérique. Cette créativité numérique adopte trois visages: celui de la création, celui d'un lieu d'expérience par le public et celui d'une vitrine internationale.

2.2.9 L'économie de la culture

Par sa contribution majeure au développement du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ), par une vision stratégique de festivals et événements auxquels elle n'apportait auparavant qu'un soutien essentiellement opérationnel, par l'inscription de plusieurs dossiers culturels dans le Plan stratégique Montréal 2025, par un premier *mapping* des entreprises culturelles et créatives, la Ville a commencé à jeter les bases de la vision structurée qu'on retrouve maintenant dans le projet de Politique 2017-2022.

2.2.10 Le Vieux-Montréal

Les interventions de la Ville, du ministère de la Culture et des Communications et du secteur privé ont confirmé depuis le début du XXI^e siècle tout le potentiel et l'avenir du Vieux-Montréal. L'adoption du nouveau Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal, en 2013, va dans ce sens. Des préoccupations demeurent, toutefois, particulièrement concernant l'avenir du Vieux-Port. Celles-ci sont abordées dans notre mémoire à la section 6.6.3.

2.3 Considérations additionnelles

En plus de ces avancées et des nombreux dossiers en progression, plusieurs des recommandations « transversales » formulées par Culture Montréal en 2005 ont été prises en compte par la Ville: par exemple, la Ville a adhéré à l'Agenda 21 de la culture et elle a pris en compte la dimension culturelle dans ses grandes politiques.

Pour ce qui est des arrondissements, ils ont nettement adhéré aux orientations de la Politique; toutefois, seulement une minorité d'entre eux, jusqu'à maintenant, se sont donné un plan d'action soutenu formellement par les élus locaux. Il faut souhaiter que ce processus d'élaboration de plan d'action (précédé d'un état de situation et d'échanges avec les forces vives locales) se généralise rapidement, car il symbolise la volonté locale de participer concrètement à la démocratisation culturelle sur l'ensemble du territoire.

2.4 Les réalisations des partenaires

Le partenariat stratégique entre la Ville de Montréal et Culture Montréal a donné lieu à l'organisation du premier *Rendez-vous Montréal, métropole culturelle*, ainsi qu'à la création du Comité de pilotage du *Plan d'action Montréal, métropole culturelle 2007-2017* et à son Secrétariat général. Le Comité de pilotage s'est réuni à plusieurs reprises en 2006 et 2007 et une ou deux fois l'an par la suite, pour échanger sur les enjeux stratégiques du développement de Montréal comme métropole culturelle.

Le Secrétariat général réunit aussi les représentants administratifs de la Ville, du Québec, du Canada, de Culture Montréal et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain dans un comité de coordination qui, lui, se réunit aux six semaines depuis maintenant plus de dix ans. Ces mécanismes de concertation à haut niveau permettent des échanges féconds entre les partenaires, tant sur des questions d'actualité que sur des enjeux de moyen et de long terme. La publication annuelle du Coup d'œil et sa diffusion lors d'une rencontre du Comité de pilotage avec les acteurs culturels montréalais font également partie de ce remarquable bilan.

Étant aux premières loges de cette concertation, Culture Montréal a pu constater que la collaboration du gouvernement du Québec a été constante et féconde depuis 2005. Elle s'est traduite à la fois par sa participation au financement de multiples projets dans le cadre de l'Entente de développement culturel de Montréal et par sa contribution à des mégaprojets structurants, comme la Maison symphonique et Wilder Espace danse ou encore les projets de nouvelles bibliothèques.

Le gouvernement du Canada a également assuré sa présence depuis 2005. Il nous faut noter l'importance stratégique du déménagement de l'Office national du film du Canada dans le Quartier des spectacles. Par ailleurs, nous saluons l'attention portée par le gouvernement élu en octobre 2015 aux enjeux culturels, et plus spécifiquement l'injection substantielle de fonds nouveaux, plus particulièrement au Conseil des arts du Canada et à Radio-Canada.

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a été, depuis 2005, un partenaire constant et attentif de Montréal, métropole culturelle, par la mobilisation du milieu des affaires, par des études bien ciblées, par une attention particulière apportée au mécénat et à la philanthropie.

Il nous faut finalement mentionner que les organismes culturels ont fortement appuyé Montréal, métropole culturelle, de multiples manières. Nous en nommons deux. Tout d'abord en s'investissant dans la dynamique de la médiation culturelle: du Musée des Beaux-Arts de Montréal et de la Grande bibliothèque jusqu'aux organismes de quartier, ce mouvement vers les citoyens est en forte croissance. Par ailleurs, les institutions, entreprises et organismes culturels s'approprient de plus en plus la «marque Montréal», à la fois en l'alimentant et en l'utilisant à l'international.

3. L'approche globale de la Politique 2017-2022

Voici maintenant, d'entrée de jeu, quelques commentaires généraux sur le projet 2017-2022.

Nous retenons de l'Introduction la phrase suivante: «*La contribution majeure et reconnue de la culture à l'économie de Montréal nous oblige à changer de perspective. Il faut dorénavant s'assurer de l'intégrer avec les autres priorités de développement de la métropole.*»

Effectivement, nous n'en sommes plus à faire reconnaître Montréal comme une métropole culturelle, mais plutôt à nous assurer que les attributs de la métropole culturelle contribuent fortement au développement global de Montréal. Non seulement Culture Montréal partage entièrement cette position, mais nous considérons cette phrase comme un des fondements de la Politique.

Par ailleurs, nous nous réjouissons que la Ville considère que le *Comité de pilotage Montréal, métropole culturelle*, «*qui a fait ses preuves depuis dix ans*», doit être maintenu. Culture Montréal recommandera donc au Comité de pilotage d'organiser un nouveau *Rendez-vous*, en 2018, en vue de convenir du prochain plan d'action intégré pour la période 2018-2023.

Recommandation 1

Culture Montréal recommande à ses partenaires du Comité de pilotage Montréal, métropole culturelle d'organiser en 2018 un nouveau *Rendez-vous*, pour convenir de l'adoption d'un plan d'action intégré 2018-2023.

Nous retenons également, au chapitre 6 (« Les fondements de la Politique »), cette orientation majeure :

« *Pour la Ville de Montréal, la culture est un investissement. La nouvelle Politique Savoir conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique mise sur le pouvoir de la culture à être un puissant levier de développement économique et de cohésion sociale. En appuyant une créativité artistique et entrepreneuriale adaptée à l'ère numérique, la métropole veut promouvoir la citoyenneté culturelle, l'accessibilité et la mobilité culturelle dans une perspective de développement durable.* »

À ce titre, nous saluons la volonté de la Ville de donner au concept de «ville intelligente et numérique» un fort contenu culturel: «*Pour la première fois, la Politique de développement culturel adaptée à l'ère numérique est alignée avec l'ambition de la Ville d'être un des chefs de file des villes intelligentes et numériques, où les nouvelles technologies sont mises au service du citoyen.* »

Par ailleurs, dans la section intitulée *La culture: un enrichissement pour chacun, des bénéfices pour tous*, la Politique de 2005 énonçait :

« *Les arts et la culture sont d'abord une valeur en soi, une identité, un besoin vital. C'est pourquoi la Ville veut permettre à tous les citoyens d'y avoir un meilleur accès et d'en être partie prenante. Les arts et la*

culture ont aussi une valeur de dialogue interculturel, d'émancipation sociale, de recherche et d'innovation artistiques ainsi que de contribution à l'économie (...). »

C'est dans cette filiation entre 2005 et 2017 qu'il faut, selon nous, interpréter le triangle arts et culture/cohésion sociale/développement économique énoncé dans le fondement du projet de Politique 2017-2022.

En effet, il nous semble particulièrement important de reconnaître la pertinence des concepts mis en lien dans les libellés des chantiers 2 et 3, *Le numérique au service de l'expérience citoyenne* et *Le vivre ensemble incarné dans les quartiers culturels*, et de souligner l'importance de leur mise en œuvre par des actions qui font écho à une vision du rôle des arts et de la culture comme vecteur de cohésion sociale et d'émancipation citoyenne telle que formulée dans la politique de 2005.

Pour Culture Montréal, l'intention de la Ville de soutenir activement les innovations qui lui permettent aujourd'hui de se faire connaître mondialement comme ville intelligente et numérique est primordiale. En culture, ces nouveaux dispositifs permettent une plus grande circulation de l'information culturelle et une meilleure connaissance des goûts et besoins des citoyens montréalais par leur participation en ligne. Toutefois, pour servir l'expérience citoyenne de façon globale, il importe que ces innovations technologiques se consacrent également à générer des rencontres et favoriser la fréquentation des activités et des lieux artistiques et culturels.

Par ailleurs, le pouvoir des arts et de la culture comme liant social et instrument d'expression de l'identité collective est une clé du développement culturel de Montréal. Aussi, tel qu'identifié dans le texte de la politique, les quartiers sont le véritable dénominateur territorial où se vit et se joue le vivre ensemble. En ce sens, Culture Montréal tient à saluer le travail d'identification des multiples aspects qui composent la vision du vivre ensemble telle que proposée dans ce troisième chantier.

Toutefois, nous insistons pour rappeler l'importance d'arrimer le développement des quartiers culturels avec la reconnaissance des dynamiques et des défis des populations locales, ainsi que la valorisation des initiatives en place. Parce que le vivre ensemble s'appuie sur un équilibre fragile et est un exercice collectif constant, il importe de miser avant tout sur la qualité des relations humaines en se basant sur la place de l'artiste dans sa communauté et le potentiel fédérateur de l'expression et de la participation artistique et culturelle.

Enfin, Culture Montréal reconnaît que la réflexion et la formulation des propositions telles qu'écrites dans ce projet de politique témoignent d'une réelle volonté de briser les silos, ainsi que d'un effort de complémentarité avec de multiples interlocuteurs identifiés entre autres dans le texte. Il est vrai qu'une approche transversale de la culture telle que véhiculée par le positionnement de la Ville notamment sur les enjeux de ville intelligente, d'entrepreneuriat culturel ou de vivre ensemble et de développement social, est primordiale et repose avant tout sur la qualité de la concertation des différents secteurs entre eux.

Pour Culture Montréal, plus qu'un enjeu de décloisonnement, cette nouvelle façon de faire nécessitera l'émergence d'une gouvernance inclusive, au sein des instances décisionnelles, mais également de tous organismes redevables du développement artistique et culturel à Montréal. Pour assurer la pérennité de ce développement par l'appropriation des nouvelles orientations et la réciprocité des échanges, il importe que la diversité (à comprendre dans un sens large) de la population montréalaise et une pluralité de voix soient représentées dans les processus décisionnels, en accord avec la donne sociodémographique montréalaise. Culture Montréal suggère que les milieux culturels et artistiques réexaminent, notamment, la place faite aux femmes, à la relève, aux citoyens et artistes dits de la diversité, aux Peuples autochtones, à la population anglophone, dans les décisions qui guideront leur développement.

3.1 Les mutations les plus significatives depuis 2005

Même si, comme l'indique le projet de Politique, plusieurs tendances et influences se sont manifestées depuis une dizaine d'années, nous en retenons deux qui ont pour nous un caractère plus marquant.

3.1.1 La révolution numérique

«La révolution numérique est sans conteste le changement de paradigme le plus marquant des dernières décennies, dont les effets profonds se font sentir dans toutes les sphères de l'activité humaine. Elle est à la fois une source d'opportunités et de défis pour la culture. Elle permet à chacun d'accéder à une infinité de contenus et d'être créateur d'œuvres accessibles partout sur la planète. Elle pose un véritable défi pour la découvrabilité et la viabilité de la création culturelle montréalaise».

On ne saurait mieux dire. La réponse générique de la Ville à cette révolution numérique est un positionnement global comme ville intelligente et numérique, positionnement qui se reflète dans le projet de Politique, puisque Montréal dispose déjà des principales composantes d'une capitale de la créativité numérique.

3.1.2 L'évolution sociodémographique

Depuis la fin du XIXe siècle, trois phénomènes distincts:

- Montréal a reçu de nombreuses vagues d'immigration, qui en ont fait une grande métropole cosmopolite.
- Pendant la même période, la Ville a procédé, jusqu'au début des années '80, à des annexions qui ont étendu son territoire et favorisé l'augmentation de sa population.
- Par contre, depuis plus de quarante ans, on constate l'exode d'une partie de la population montréalaise en-dehors de l'île de Montréal et, parallèlement, une tendance au vieillissement de la population.

Au sein des quartiers, les fluctuations du marché immobilier ont notamment engendré de nombreux mouvements de populations chez les résidents et ont transformé le profil des quartiers, tant au niveau de la vitalité commerciale locale que des réalités sociodémographiques. La transition de certains quartiers est un phénomène qui génère son lot de complexités.

Considérant ces différentes observations et sachant que le mouvement et le flux de nouveaux citoyens, immigrants ou non, ne tirent pas à leur fin, il importe de reconnaître que le vivre ensemble est et sera un défi crucial. Et c'est un défi que la culture, particulièrement en ces temps difficiles, peut contribuer puissamment à relever.

3.2 Miser sur nos atouts: ce qui nous inspire

En tout respect, Culture Montréal constate que dans les chapitres 4 « Miser sur nos atouts » et 5 « Ce qui nous inspire », l'héritage autochtone montréalais et la construction de l'identité culturelle montréalaise sont abordés quelque peu distraitement et désire proposer un traitement plus approprié.

→ Notre héritage autochtone

Dans la Politique de 2005, on lit ceci :

« Dès sa fondation, en 1642, mais encore davantage à compter du traité de la Grande paix de 1701, les débuts, puis l'essor de Montréal sont liés à la qualité de ses rapports avec les communautés autochtones. Trois siècles et demi plus tard, force est de reconnaître que, malgré qu'elle demeure un carrefour culturel et économique majeur pour les communautés autochtones, et en dépit d'un certain nombre d'initiatives louables mais limitées, Montréal n'a pas su faire à son héritage autochtone et aux réalités autochtones contemporaines la place qui leur revient. Un redressement doit donc être entrepris. »

En fait, ce n'est pas à 1642, mais plutôt à 1535, lors de la deuxième expédition de Jacques Cartier (au cours de laquelle il nomma le mont Royal) qu'il faut référer pour marquer le début des relations avec les nations autochtones.

C'est notamment en raison de la nécessité du redressement mentionné que Culture Montréal a donné en 2016 son appui au projet DestiNATIONS (voir section 6.5.1 de notre mémoire).

→ La construction de l'identité culturelle montréalaise

La question linguistique a occupé, depuis la Conquête, une place de choix dans l'histoire de Montréal, d'autant plus que, pendant une certaine période (de 1835 à 1865), Montréal a été une ville majoritairement anglophone.

Ses origines françaises, la présence hégémonique de l'Église catholique, celle, historique, de la communauté anglophone et plus tard de la communauté juive, qui ont donné à Montréal des institutions majeures, l'arrivée, particulièrement depuis la fin du XIXe siècle, d'immigrants venus de partout dans le

monde, le voisinage des États-Unis, sont tous des facteurs qui ont façonné l'identité culturelle montréalaise.

Ce contexte global a posé de réels défis quant à l'intégration des nouveaux arrivants à la majorité francophone. La Charte de la langue française, adoptée en 1977, a toutefois clarifié la situation, remplaçant le bilinguisme institutionnel par un concept qui fait maintenant consensus, le «français, langue commune».

Métropole francophone des Amériques, caractère qui fait sa marque et qui constitue un atout stratégique majeur, Montréal compte maintenant un nombre élevé de citoyens bilingues et même trilingues et environ le tiers de ses citoyens sont nés hors du Canada.

L'identité culturelle d'une collectivité se définit également par son patrimoine : la qualité de ses lieux de vie, l'architecture de ses bâtiments, la riche diversité et la personnalité de ses paysages contribuent non seulement à sa conscience d'elle-même et à son bien-être, mais également largement à son positionnement international. Montréal, à cet égard, jouit d'avantages notables qui la distinguent de la grande majorité des villes nord-américaines. Elle est le produit d'une histoire qui l'a marquée et dont les formes témoignent encore.

Le patrimoine immatériel, les milieux de vie, les quartiers culturels, sont la manifestation des savoir-faire des communautés qui les ont façonnés. Ils témoignent de la manière dont ont été interprétées les influences diverses qui ont marqué le développement ailleurs dans le monde. Ces traditions, ces pratiques, ces expressions, ces histoires, mais aussi ces chemins, ces noyaux, ces quartiers, ces paysages, témoignent non seulement de ce que Montréal a été et de ce qu'elle est devenue, mais portent aussi les germes de ce projet du développement à venir que nous voulons de qualité et durable.

3.3 L'engagement de la Ville

Culture Montréal prend acte de la vision portée par la Ville, incarnée par les trois « *principes d'action (...)* : *rassembler, stimuler, rayonner* ».

Nous retenons également le paragraphe suivant, qui nous semble bien synthétiser la vision portée par la Ville et par Culture Montréal de la citoyenneté culturelle.

« Le citoyen est le point de départ et d'arrivée de la Politique de développement culturel adaptée à l'ère du numérique. Celle-ci sera pleinement réalisée lorsque :

- *son milieu sera riche d'une offre culturelle variée, adaptée à sa demande et accessible;*
- *des équipements et des lieux culturels adéquats se trouveront à proximité: bibliothèques, salles de spectacle, d'expositions, centres de loisirs, parcs, places publiques et autres espaces communautaires;*

- *le contact avec la créativité montréalaise fera partie de sa vie quotidienne;*
- *il participera pleinement aux activités par sa mobilité culturelle sur l'ensemble du territoire;*
- *il s'engagera dans son milieu en étant créateur d'œuvres personnelles et collectives;*
- *il deviendra lui-même médiateur, en initiant des gens de son entourage à l'appréciation de la culture et à la pratique des arts. »*

Nous nous permettrons de revenir à l'occasion sur ce paragraphe, particulièrement dans le cadre de l'examen du troisième chantier du projet de Politique.

Par ailleurs, dans le mémoire de Culture Montréal sur la Politique de 2005, la principale question non résolue avait trait au lien à établir entre les orientations et les moyens. La recommandation #4 était ainsi libellée: « *Culture Montréal propose que la Politique de développement culturel comprenne un chapitre sur sa mise en œuvre, portant sur les modalités d'élaboration d'un plan d'action, de règles de partenariat, et sur l'arrimage au processus budgétaire de la Ville* ».

La même question se pose cette année, même si nous accueillons très favorablement l'annonce, le 2 mars dernier, d'un plan d'action quinquennal révisé annuellement.

4. Premier chantier transversal: *l'entrepreneuriat culturel et créatif afin de pérenniser la création*

Le développement accéléré, depuis une trentaine d'années, des entreprises culturelles «classiques» (notamment en cinéma, télévision et musique) a fait d'elles un secteur économique en soi. Plus récemment, le développement exponentiel du numérique les a, à la fois, tonifiées et chambardées, créant de toutes pièces des entreprises qu'il a été convenu d'appeler « créatives », notamment dans des domaines comme le jeu vidéo, les effets visuels, la réalité virtuelle, la réalité augmentée, les installations interactives, et ainsi de suite.

Or, Montréal, autant par ses créateurs, ses artistes, ses entrepreneurs, se distingue de plus en plus, à l'échelle planétaire, comme un des hauts-lieux de la création numérique. Par ailleurs, récemment, c'est la recherche universitaire montréalaise en intelligence artificielle qui a à son tour pris la vedette.

Il est donc essentiel que la Ville assure un leadership réel, particulièrement auprès des gouvernements, dans le développement et la mise en valeur de l'ensemble de ces activités. Pour leur assurer une portée optimale, il importe, à la fois, d'en faire valoir le contexte créatif particulier au plan culturel, tout en tirant parti le mieux possible de sa valeur économique.

→ Découpler l'impact

Sans en être surpris, Culture Montréal se réjouit que la Ville reconnaisse la place appréciable déjà occupée par les industries culturelles et créatives dans l'économie montréalaise, ainsi que leur grand potentiel de croissance. Culture Montréal accueille donc avec intérêt et appuie l'intention de la Ville de *«mettre en place un environnement favorable à la créativité entrepreneuriale des artistes, des organismes et des entreprises»*.

Nous notons également qu'afin de *«découpler l'impact de ses interventions, la Ville instaurera un mécanisme de collaboration dynamique entre le Service de la culture et le Service du développement économique pour un meilleur déploiement des accompagnements stratégiques, techniques et financiers aux industries culturelles et créatives »*.

Cette collaboration dynamique est particulièrement essentielle dans le contexte du dépôt, en décembre dernier, des projets de loi et de l'entente-cadre consacrant le statut de métropole. En effet, le projet de loi 121, à l'article 7, confère à la Ville des pouvoirs nouveaux en matière de développement économique. Celui-ci, en 2017, inclut nécessairement les industries culturelles et créatives.

Parallèlement, *«l'Entente-cadre sur les engagements du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal pour la reconnaissance du statut particulier de la métropole»* prévoit, dès le budget 2017-18, le versement d'une somme de 10M\$, jusqu'à concurrence de 50M\$ en 2021-22, pour soutenir la stratégie de développement économique de la Ville. Il est prévu que la planification de cette stratégie sera effectuée conjointement par le Québec et la Ville, alors que sa mise en œuvre sera la responsabilité de la Ville.

Si le contexte économique actuel peut être inspirant et même exaltant pour certains, il peut aussi être préoccupant et même menaçant pour d'autres. Voici des questions que nous entendons régulièrement, sous des formes diverses :

- ➔ Est-ce que tout artiste devra devenir un entrepreneur – avec plan d'affaires à la clé – du simple fait qu'il dispose d'un statut de travailleur autonome et qu'il souhaite se prévaloir d'un appui technique ou financier ?
- ➔ Comme il est connu que plusieurs OBL (aussi appelés les *inc.*) ont favorisé la création d'OBNL pour avoir accès à certains programmes publics, est-ce que maintenant des OBNL devront utiliser le même stratagème en créant des OBL ?
- ➔ Sans compter la présence du Conseil des arts de Montréal comme objectif 4 de ce chantier. La seconde «intervention prioritaire» se lit ainsi: « *Volonté conjointe de consolider les programmes respectifs du CAM et du Service de la culture afin d'optimiser leur appui aux industries culturelles et créatives* ». La question se pose: le Conseil devrait-il jouer un rôle dans le dossier des industries culturelles et créatives ?

Il faut savoir gré à la Ville d'avoir profité de ce projet de Politique pour mettre sur la table des orientations qui nous incitent tous à pousser davantage la réflexion.

Nous croyons qu'il faut maintenant aller au bout de cette démarche et organiser une réflexion collective pour s'assurer que les questions énoncées – et bien d'autres qui leur sont apparentées – soient abordées de front, permettre à chacun de s'expliquer et en arriver, ultimement, à une compréhension et à une lecture communes, qu'il s'agisse des enjeux stratégiques ou des modalités opérationnelles.

Recommandation 2

Culture Montréal recommande d'organiser une démarche formelle d'échange de vues et de réflexion collective concernant les enjeux soulevés dans le « *Premier chantier transversal : l'entrepreneuriat culturel et créatif afin de pérenniser la création* » du projet de Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2017-2022.

Cette section aborde également les enjeux liés à l'économie collaborative et à la mutualisation des ressources et des services. Ces expressions recouvrent des réalités fort variées: du regroupement de compagnies artistiques (pensons à La Maison Théâtre, Aux Écuries, à Le Vivier) aux incubateurs de création et de production.

Pour Culture Montréal, la question n'est pas de savoir si nous favorisons l'économie collaborative et la mutualisation: c'est le cas et nous dirions même : cela va de soi. Mais un certain scepticisme se manifeste dans les milieux culturels car, historiquement, la faiblesse des moyens à la disposition des organismes et entreprises culturels a généré, de facto, une culture de la collaboration et de l'entraide, bien avant que les mots utilisés maintenant soient à la mode.

Nous retenons avec intérêt l'énoncé suivant : « *La mise en place d'un environnement favorable et de ressources adaptées à la recherche de modèles d'affaires innovants, en particulier ceux liés à l'économie collaborative comme la mutualisation des services, des équipements, des expertises, des espaces et de la prise de risque* ».

La piste que nous proposons est orientée vers les enjeux de gouvernance, de transparence et d'inclusion. En plus de la structuration et du partage des services et des ressources, il nous semble que la mise en place de l'environnement favorable auquel la Ville fait référence repose, entre autres, sur sa capacité à mettre à la disposition des milieux des outils qui facilitent les rencontres et les nouvelles collaborations entre acteurs établis et de la relève et ce, en tenant compte des difficultés d'accès de certains groupes sous-représentés dans le milieu artistique et culturel montréalais.

Culture Montréal, lorsque le Projet de politique sera adopté, souhaite poursuivre avec la Ville ce dialogue essentiel sur l'économie collaborative.

→ **Intervenir comme levier**

Nous retenons de cette section l'influence des interventions de la Ville comme effet levier. C'est le cas dans la filière audiovisuelle et plus encore en matière de gestion événementielle. Montréal est reconnue internationalement comme une grande ville de festivals et d'événements et cette réputation ne peut être conservée et même accentuée que par une gestion événementielle intégrée, ce qui est manifestement le cas depuis près d'une dizaine d'années. Nous prenons également pour acquis que tout degré additionnel de souplesse administrative sera considéré comme un bienfait.

→ **Promouvoir la découvrabilité**

Tous les termes utilisés pour qualifier Internet – abondance, encombrement, fouillis, jungle – sont en-dessous de la vérité. C'est ce contexte qui a favorisé la création d'une sorte de néologisme : la découvrabilité. Nous ne sommes qu'au début de la réflexion sur cet enjeu clé qui, comme la difficulté identifiée, ne peut trouver une véritable solution que sur Internet.

L'enjeu de cette découvrabilité est majeur et totalement partagé par Culture Montréal, qui l'a abordé dans sa présentation au ministre de la Culture et des Communications, lors de sa tournée de consultation d'août 2016, portant sur le renouvellement de la Politique culturelle du Québec,

Il va de soi que le défi de la découvrabilité ne pourra être relevé avec succès qu'avec la collaboration de toutes les instances appropriées au Québec et au Canada.

Dans ce grand défi de la découvrabilité, le travail en amont réalisé par la Ville, ses réseaux culturels, son Conseil des arts, leurs remises de prix, est essentiel et doit être poursuivi et développé davantage.

Il est également primordial que le travail de promotion en amont réalisé cette fois par des organismes et entreprises culturels, ici et à l'étranger, fasse l'objet d'un appui grandissant.

→ Le Conseil des arts de Montréal, intervenant de première ligne

Par la pertinence de ses plans stratégiques quadriennaux, le Conseil a atteint, au cours des dernières années, un équilibre remarquable. Véritable « premier répondant » dans le monde de la création artistique montréalaise, le positionnement du Conseil dans des domaines « transversaux » –notamment l’intégration des artistes dits de la diversité et la philanthropie culturelle – en fait un intervenant très crédible et apprécié de ses partenaires.

Le Conseil a pu compter, depuis quelques années, sur un financement en constante – quoique modeste – progression. En dépit du fait que les sommes accordées sont inférieures à celles qui étaient espérées, elles ont eu l’avantage d’être prévisibles et de fournir annuellement au Conseil une légère marge de manœuvre.

Même si Culture Montréal est d’accord avec les orientations de la Ville, il faut rappeler l’importance d’un engagement explicite à poursuivre cet effort d’augmentation annuelle. Il serait aussi pertinent de tenter de comprendre de quelle manière le Conseil peut (ou doit) être mêlé au développement des industries culturelles et créatives.

Recommandation 3

Culture Montréal rappelle l’importance d’un engagement explicite de la Ville à poursuivre son effort d’augmentation annuelle de sa contribution financière au budget du Conseil des arts de Montréal.

5. Deuxième chantier transversal : *le numérique au service de l'expérience culturelle du citoyen*

Tout d'abord, Culture Montréal, notamment par sa commission permanente Montréal numérique, collaborera avec la Ville dans le but, comme l'indique l'objectif 13.2, de « *confirmer d'ici 2020 le positionnement de Montréal comme un des leaders mondiaux de la créativité numérique* ».

Culture Montréal appuie également les priorités qui y sont mentionnées, soit de « *stimuler et soutenir la consolidation des secteurs issus de la créativité numérique* » et de « *faciliter, d'ici 2020, le déploiement d'un événement phare stimulant le rayonnement des acteurs de ce secteur* ».

Comme l'indique le projet de Politique, Montréal ne veut pas se contenter d'être, aux plans artistique et culturel, un chef de file en créativité numérique. La Ville veut aller plus loin, soit « *mettre le numérique au service de l'expérience culturelle du citoyen* ». Nous retenons les phrases suivantes:

« Un territoire intelligent permettra à la Ville de devenir un espace d'expérimentation en appui au développement culturel et économique. (...) Le but poursuivi est clair : libérer le potentiel créatif des citoyens et des acteurs culturels et créatifs partout sur le territoire. Montréal tient à ce que la culture se développe de façon organique et durable, en misant sur le foisonnement des initiatives en créativité numérique. »

Au début du chapitre 3 de notre mémoire, nous avons souligné « la pertinence des concepts mis en lien dans les libellés des chantiers 2 et 3, *Le numérique au service de l'expérience citoyenne* et *Le vivre ensemble incarné dans les quartiers culturels* » et « l'importance de leur mise en œuvre par des actions qui font écho à une vision du rôle des arts et de la culture comme vecteur de cohésion sociale et d'émancipation citoyenne ».

Par ailleurs, toujours dans le but de mettre le numérique au service du citoyen, la *Stratégie Montréal, ville intelligente et numérique*, sous les auspices du Bureau de la ville intelligente et numérique, est éclairante. Elle propose neuf « interventions structurantes ». Nous retenons les trois qui apparaissent les plus pertinentes à cette démarche de politique de développement culturel.

- ➔ **Généraliser l'accès du sans-fil (WiFi)** sur l'ensemble du territoire. C'est la plus importante et la plus urgente : du travail en ce sens est déjà fait dans le Vieux-Montréal et dans le Quartier des spectacles; il faut poursuivre et accélérer, incluant dans le réseau de transport en commun.
- ➔ **Miser sur les données ouvertes.** Le travail est amorcé et il est souhaitable de l'enrichir, non seulement en ajoutant des données brutes, mais également en partageant les tableaux de bord.
- ➔ **Développer des espaces d'innovation et d'apprentissage.** Les bibliothèques sont ciblées comme « laboratoires d'innovation publique », ce qui confirme à la fois la progression technologique des bibliothèques et leur statut de principal lieu communautaire de proximité.

Culture Montréal considère que cette « expérience culturelle du citoyen » doit absolument s'ouvrir sur les institutions culturelles municipales. Logiquement, ce sont les bibliothèques qui seront donc la pierre d'assise de cette expérience culturelle fondée sur le numérique. Dans cet esprit, l'impressionnant projet de la bibliothèque Saint-Sulpice – bibliothèque pour adolescents et laboratoire de création numérique – doit être grandement encouragé.

Par ailleurs, Culture Montréal note avec satisfaction que la Ville souhaite poursuivre l'expérimentation et la création d'œuvres numériques interactives dans le Quartier des spectacles.

6. Troisième chantier transversal : *un vivre ensemble incarné dans les quartiers culturels*

Il ne fait aucun doute pour Culture Montréal que le chantier culturel le plus essentiel est celui du vivre ensemble. La qualité du dialogue entre les citoyens, leur qualité de vie, la construction collective de l'identité montréalaise, conditionnent tout le reste, incluant la réputation de Montréal à l'étranger en tant que ville conviviale et sécuritaire. Et ce, sans minimiser l'importance qu'il faut accorder au développement des entreprises culturelles et créatives et à celui de la créativité numérique.

Le message envoyé par la Ville concernant l'importance du vivre ensemble est clair. En outre, la convocation d'un sommet international de maires sur cette question lui donne une couche de sens additionnelle. La création d'un *Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble*, qui sera pour au moins cinq ans situé à Montréal, constitue un signal encore plus marqué de la volonté très nette de la Ville de positionner Montréal comme une ville exemplaire à cet égard.

Dans notre esprit, la condition préalable au vivre ensemble est la reconnaissance de ce qui existe, du fait qu'on ne part pas de zéro. Ensuite, les trois clés culturelles du vivre ensemble sont la participation aux arts et à la culture, une meilleure connaissance de la ville et de ses concitoyens, ainsi que l'aménagement conséquent des quartiers culturels.

6.1 La participation aux arts et à la culture: une première clé du vivre ensemble

Sur le site de l'Observatoire, on retrouve une intervention du maire de Genève, M. Sami Kanaan: « *Le « Vivre ensemble » concerne tout ce que nous faisons, individuellement ou collectivement, pour que la qualité de vie et le lien social fonctionnent correctement dans un milieu urbain. (...) Dans mon domaine, j'utilise beaucoup la culture et le sport, qui sont des domaines très fédérateurs. J'utilise beaucoup ces deux secteurs, qui sont des outils très efficaces pour créer des liens positifs, par exemple à travers les artistes, la musique, le théâtre, le sport (...)* Sur le plan culturel, on aime bien les projets qui impliquent les gens dans les quartiers, où les gens collaborent, par exemple, à aménager leur quartier avec des contributions artistiques. (...) une politique culturelle crée de la valeur pour une société (...) et elle peut ainsi contribuer à ce que les droits culturels puissent être vécus positivement, sous forme d'ouverture. »

L'intervention du maire de Genève illustre concrètement l'importance universelle des arts et de la culture dans la construction des liens noués par les citoyens dans leur quartier. De la même manière, le projet de Politique marque clairement sa compréhension des liens entre la citoyenneté culturelle et le vivre ensemble. En voici quelques extraits:

« *Si Montréal devait adopter un code de vie qui n'aurait qu'un seul principe, ce serait certainement celui du vivre ensemble. (...) La culture est le langage universel qui permet de créer des communautés à la fois fortes et ouvertes aux apports des autres. La culture contribue de façon remarquable au partage de cette richesse collective en favorisant la cohésion et l'innovation sociales. (...) La Ville s'engage à soutenir l'épanouissement personnel et culturel de chacun. Elle mise sur le pouvoir de la culture et des arts pour*

consolider ce vivre ensemble typiquement montréalais et trouver des solutions innovantes aux défis qui y sont liés. »

Pour que le vivre ensemble et la participation à la culture soient plus que des intentions, il est essentiel que ces deux causes soient solidement ancrées dans le territoire et donc, contextualisées par la prise en compte des dynamiques, des problématiques et des enjeux vécus dans chaque quartier. C'est donc par le titre de ce chantier, *Un vivre ensemble incarné dans les quartiers culturels*, que le lien entre la citoyenneté culturelle et le vivre ensemble prend tout son sens. Il faut aussi que la priorité soit accordée, pour des raisons évidentes, à la citoyenneté culturelle des jeunes.

Autre condition : l'équité. À titre d'exemple, relisons la mission du réseau Accès culture :

« En matière de diffusion culturelle, la Ville et ses arrondissements ont pour mission d'assurer l'accès des Montréalais à la culture selon les principes d'équité et de favoriser la participation de ces citoyens à la vie culturelle, contribuant ainsi à la vitalité de leur milieu et au rayonnement de Montréal comme métropole culturelle. »

L'équité, et l'inclusion qui en découle doivent, pour se matérialiser, pouvoir s'appuyer sur des ressources et des mécanismes concrets et efficaces. C'est ce dont nous traitons à la section 6.3.

Culture Montréal a été dès le départ un partenaire constant et actif de la Ville dans le projet des quartiers culturels. Cette idée de quartier culturel a soulevé un très grand intérêt au cours de la consultation publique de 2011, qui a mené à l'adoption, en 2013, du *Plan de mise en œuvre des quartiers culturels*.

6.2 Le vivre ensemble et la citoyenneté culturelle dans les quartiers culturels

En toute logique, ce troisième chantier « *un vivre ensemble incarné dans les quartiers culturels* » intègre les enjeux citoyens et ceux liés à l'aménagement. Culture Montréal croit profondément au développement et à la mise en valeur des quartiers culturels et se réjouit que la Ville confirme la priorité qu'elle lui accorde dans son projet de Politique.

Toutefois, sans négliger les enjeux d'aménagement, nous croyons qu'il faut prêter une attention toute particulière au fonctionnement optimal et au développement stratégique des institutions culturelles locales, en relation avec la vitalité culturelle telle que vécue à l'échelle de chacun des arrondissements.

En effet, la compréhension adéquate des acteurs, des lieux et des événements qui contribuent à la vitalité culturelle des quartiers est un élément essentiel pour penser l'arrimage avec le réseau institutionnel de la Ville et convenir d'une vision partagée du développement culturel sur chacun de ces territoires.

Par ailleurs, il est à noter que, dans ses travaux, Culture Montréal adopte une compréhension élargie de la notion d'acteur culturel, afin d'englober la contribution des commerces de proximité, des organismes sociocommunitaires et associations locales engagés dans l'animation artistique et culturelle des milieux de vie. Selon nous, c'est grâce à l'arrimage de ces différents piliers avec les milieux artistique et culturel qu'une consolidation pérenne et une mise en valeur des quartiers culturels est possible.

Quatre ans après l'adoption du *Plan de mise en œuvre des quartiers culturels*, nous croyons que le temps est venu de franchir une nouvelle étape dans le développement des quartiers culturels. Et cette nouvelle étape concerne principalement ces enjeux citoyens – cette citoyenneté culturelle – qui sont au cœur du vivre ensemble dans les quartiers culturels. Il va de soi que les « enjeux citoyens » dans les quartiers ne se limitent pas aux institutions culturelles municipales — bibliothèques, maisons de la culture, centres de loisirs. Toutefois, ces institutions jouent un rôle névralgique et irremplaçable dans chacun des quartiers et la Ville y investit annuellement des dizaines de millions de dollars.

Compte tenu que ces institutions constituent déjà, chacune de leur côté (et pourraient être encore davantage) un creuset essentiel du vivre ensemble et de la citoyenneté culturelle, notamment par leurs nombreuses activités et programmes destinés aux enfants, il est souhaitable de se poser la question de l'optimisation de leur fonctionnement, dans l'optique d'une appropriation du sens et de l'utilisation des lieux par les citoyens et artistes locaux.

Alors que les bibliothèques ont annoncé un virage vers la « bibliothèque du XXI^e siècle », les lieux de diffusion semblent devoir être confinés à, justement, leur fonction de diffusion, alors que leur vocation est déjà en évolution depuis quelques années vers l'accueil d'artistes en résidence et, surtout, une ouverture plus grande à son milieu. Par ailleurs, dans le projet de Politique, on n'y saisit pas bien de quoi sera fait l'avenir des centres de loisirs, alors que le loisir culturel et la pratique artistique amateur, par leur nature même, sont des composantes essentielles du vivre ensemble et de la citoyenneté culturelle.

En effet, ces centres sont des maillons non négligeables du développement individuel et social. Véritables moteurs de la citoyenneté culturelle, ils favorisent l'attachement au milieu de vie, la rencontre intergénérationnelle, l'accès à des loisirs abordables et un apprentissage en toute modestie de différents médiums artistiques. En ce sens, les opportunités proposées par ces centres viennent renforcer la capacité des citoyens à évoluer sainement et harmonieusement avec et dans leur environnement. D'ailleurs les impacts bénéfiques au plan individuel et collectif du loisir culturel et de la pratique amateur offerts au sein des centres de loisirs corroborent le plaidoyer de Culture Montréal en faveur de la reconnaissance et de l'intégration des arts et de la culture comme saines habitudes de vie.

À cet égard, tout en respectant l'importance intrinsèque des fonctions de chacune des institutions, nous croyons que le temps est mûr pour une réflexion intégrée sur le rôle des réseaux culturels municipaux dans le développement d'une citoyenneté culturelle ancrée dans les quartiers. Cette réflexion pourrait être menée en quelques mois par une sorte de « comité de sages », formé de praticiens municipaux et d'acteurs locaux.

On pourrait demander à ce comité de répondre à des questions générales :

- De quelle manière les réseaux culturels municipaux contribuent-ils déjà au vivre ensemble dans les quartiers culturels ?
- De quelle manière pourraient-ils y contribuer davantage ?

- Dans la mesure où l'objectif principal est de renforcer le vivre ensemble et la citoyenneté culturelle dans un quartier, dans un contexte d'équité et d'inclusion, comment s'assurer que les trois réseaux travaillent prioritairement et de concert à placer les citoyens au cœur de l'atteinte de cet objectif ?
- Et parallèlement, comment s'assurer que les réseaux nouent davantage de partenariats avec les acteurs locaux
- Peut-on identifier à cet égard des expériences étrangères innovantes et inspirantes ?

Des questions plus spécifiques mériteraient également d'être abordées :

- Comment favoriser, dans un quartier donné, un rapprochement, concret et quotidien entre la bibliothèque et la maison de la culture, au bénéfice du citoyen, comme c'était d'ailleurs l'intention originale ?
- Tout en respectant la vocation générale du réseau Accès culture, comment s'y prendre pour y favoriser une appropriation plus grande par les citoyens – par exemple en faisant une place à la présentation d'activités liées à la pratique artistique amateur et ce, de manière permanente ?

Les résultats de cette réflexion intégrée pourraient être fort utiles dans la redéfinition de la relation entre la culture et les citoyens, relation qui a d'abord un sens au niveau local et dans le quotidien.

Recommandation 4

Culture Montréal recommande la création d'un groupe de travail de type « comité de sages », formé de praticiens municipaux et d'acteurs locaux, dont le mandat portera sur le rôle des réseaux culturels municipaux dans le développement d'une citoyenneté culturelle ancrée dans les quartiers.

6.3 La médiation et les réseaux culturels municipaux

De façon complémentaire à cette réflexion intégrée, allons au plus spécifique. Comme nous l'avons mentionné dans la section 2.2, la médiation, les bibliothèques, Accès culture et le loisir culturel ont tous progressé depuis une dizaine d'années. Il faut toutefois mentionner que, du point de vue du vivre ensemble et de la citoyenneté culturelle, des améliorations substantielles devront être enregistrées en termes de participation et de fréquentation. C'est particulièrement cet aspect qui sera visé par nos commentaires.

6.3.1 La médiation culturelle

Culture Montréal appuie l'objectif et les priorités énoncés à la section 13.8 du projet de Politique. Il faudra toutefois s'assurer, dans la future renégociation de l'Entente de développement culturel, que les budgets consacrés aux programmes de médiation soient substantiellement augmentés.

En effet, le succès des programmes de médiation culturelle a été tel qu'il oblige les comités de sélection à mettre de côté un nombre grandissant de projets de haute qualité, à cause de disponibilités budgétaires insuffisantes.

Par ailleurs, les dernières années ont permis de constater que de nombreux organismes communautaires ont collaboré avec des artistes professionnels afin de traiter certaines problématiques complexes ou se sont intéressés à la médiation comme outil de facilitation pour aborder des populations exclues ou marginalisées. D'ailleurs, le succès de la médiation repose notamment sur la force des collaborations que l'approche impose entre le secteur des arts et par exemple, ceux de la santé, de l'éducation ou du communautaire.

En conséquence, l'engouement pour la médiation culturelle dépasse maintenant le secteur artistique et on ne peut que se réjouir de l'intérêt que provoquent ces nouvelles pratiques. Toutefois, si les impacts positifs profitent au développement et au renforcement des communautés et que la médiation fait de plus en plus l'objet d'une appropriation par les milieux de pratique dans différents domaines, le budget et les ressources allouées au développement de la médiation culturelle sont encore cantonnés à l'Entente de développement culturel de Montréal.

Cette réalité fait en sorte que, tels que formulés présentement, les programmes de médiation ne permettent pas à des organismes – extérieurs au milieu artistique et culturel – enthousiasmés par cette pratique d'avoir accès à un financement ou de proposer des projets.

D'une part, il est donc fortement souhaitable que les partenaires de l'Entente conviennent d'une augmentation des fonds consacrés aux programmes de médiation culturelle. D'autre part, il faut également que des contributions financières, impliquant d'autres acteurs à différentes échelles, viennent enrichir le budget de ces programmes. Nous suggérons aussi que des solutions non-financières tels que des plans de jumelage entre projets et artistes soient proposées.

Sinon, comme on peut s'y attendre, le rejet de projets à maturité risque de provoquer assez rapidement une démobilisation, ainsi qu'un certain décalage entre la reconnaissance politique via des programmes de financement de ce type de projets et leur importance en constante progression dans les milieux concernés.

Recommandation 5

Culture Montréal recommande aux partenaires de l'Entente de développement culturel de Montréal, d'une part, de convenir d'une augmentation des fonds consacrés aux programmes de médiation culturelle et, d'autre part, de mobiliser des sources de financement additionnelles, en phase avec les bénéfices sociaux générés par la médiation culturelle.

6.3.2 Les réseaux culturels municipaux

6.3.2.1 Les bibliothèques

En 2005, la Ville a publié un diagnostic exhaustif de l'état de son réseau de bibliothèques. Celui-ci faisait état de l'urgence d'effectuer un rattrapage majeur, la Ville désirant désormais se situer dans la moyenne des villes canadiennes de 500 000 habitants et plus.

Un des chiffres les plus préoccupants faisait état d'un taux de pénétration de 37,8% à Montréal, alors qu'il était de 67,7% à Vancouver, de 62,6% à Winnipeg et de 54,8% à Toronto. Comme le taux de Montréal était

celui d'avant les « défusions » et que les principales villes liées ont toujours accordé une grande attention à leurs bibliothèques, le taux de pénétration pour l'ancienne Ville de Montréal est donc en-deçà de ce taux de 37,8%. Cela signifie que deux Vancouvérois sur trois étaient abonnés à une bibliothèque, alors qu'à Montréal, il n'y avait pas plus d'un citoyen sur trois en mesure de profiter des bienfaits offerts par le réseau.

Depuis la publication du Diagnostic, des éléments importants du rattrapage mentionné ont été mis en œuvre. D'ailleurs, la présentation effectuée par le réseau des bibliothèques de Montréal, le 7 décembre dernier, devant les membres de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports, en fait abondamment état. Toutefois, même si on soulignait à cette occasion les dix ans de la mise à jour du Diagnostic, rien, dans ladite présentation, ne faisait référence de manière chiffrée aux progrès réalisés en lien avec les principaux indicateurs identifiés en 2005 : heures d'ouverture, nombre d'employés, superficies, collections et le taux de pénétration auquel nous venons de faire référence.

Par ailleurs, comme on a constaté, depuis 2005, une difficulté majeure concernant le faible taux de pénétration, notamment dans les communautés immigrantes, la Ville a lancé en 2008, avec l'appui du Québec, un projet de quatre agents de liaison qui propose « une offre de service orientée spécifiquement envers les besoins des nouveaux arrivants ».

D'ailleurs, sur le site Internet de l'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble, Montréal fait état de ce programme d'agents de liaison mis sur pied en 2008. On peut même y lire : « *En raison de leur offre de services et de leur accessibilité, elles (ndlr: les bibliothèques) sont un vecteur d'accueil et d'inclusion sociale privilégié et contribuent à réaliser le vivre ensemble montréalais* ».

S'il faut féliciter la Ville d'avoir mis sur pied ce projet devenu programme, on constate tout de même qu'en 2017, il n'y a toujours que quatre de ces agents de liaison. Il faut donc en conclure que 15 arrondissements n'en ont pas, neuf ans après le lancement du programme. Si ces quatre agents sont chacun affectés à une seule bibliothèque, cela signifierait plutôt que 41 d'entre elles en sont privées.

L'évaluation du programme nous apprend que sur une période de douze mois (2014-15), plus de 10 000 personnes ont bénéficié des services des quatre agents de liaison. Même s'il n'existe jamais de réponse unique à un enjeu complexe, il est tout de même hautement probable que la désignation d'agents de liaison dans les bibliothèques qui n'en n'ont pas encore contribuerait à envoyer un message positif à des dizaines de milliers de citoyens qui ignorent l'existence d'une bibliothèque de proximité ou qui considèrent que celle-ci ne leur est pas destinée, améliorant ainsi la citoyenneté culturelle et le vivre ensemble.

Il faut également rappeler que le taux de pénétration des bibliothèques montréalaises (toujours par rapport aux villes canadiennes de 500 000 habitants et plus) ne s'explique pas seulement par la faible présence des communautés issues de l'immigration. Des médiateurs pourraient également être affectés à d'autres segments de la population, particulièrement les citoyens socio-économiquement défavorisés, qu'il faudrait sensibiliser aux services concrets qui sont à leur disposition, notamment pour améliorer la *littératie*, numérique ou pas.

Recommandation 6

a) Culture Montréal recommande de procéder à une mise à jour complète des indicateurs du diagnostic des bibliothèques réalisé en 2005, ce qui permettra de mesurer la progression de ces indicateurs, particulièrement celui qui concerne le taux de pénétration, en comparaison des autres villes canadiennes de 500 000 habitants et +.

b) Culture Montréal recommande de généraliser le programme des agents de liaison dans les bibliothèques.

6.3.2.2 Le réseau Accès culture

Nous avons fait état, en section 2.2.3, des progrès réalisés par réseau Accès culture qui, de plus, est une composante originale, à l'échelle internationale, de Montréal comme métropole culturelle.

Étonnamment, toutefois, la Ville, dans son projet de Politique, ne mentionne pas l'existence du diagnostic et du plan d'action qui ont pourtant fait l'objet d'une consultation publique en 2010 et d'une adoption formelle par le comité exécutif de la Ville en 2011. Et ce, en dépit du fait que lesdits documents ont mis de l'avant une méthode de calcul, la grille ODER, qui permet de suivre facilement l'évolution du réseau, particulièrement pour ce qui est de la médiation culturelle, composante majeure du vivre ensemble en matière culturelle.

Sans surprise, ces documents nous apprennent que le public du réseau est majoritairement francophone, âgé de 35 à 54 ans, dispose d'une scolarité universitaire et assiste de manière assidue aux activités culturelles. La question à poser ne concerne donc pas les citoyens qui profitent du réseau, mais ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'en profitent pas. C'est pourquoi le diagnostic recommande de généraliser la médiation culturelle et que le plan d'action prévoit que chaque unité de diffusion soit dotée d'une ressource humaine en médiation. Ce médiateur aurait comme mandat principal de s'assurer, par un travail d'animation et de développement, qu'une plus grande proportion des citoyens du quartier ait accès à la maison de la culture, que ce soit comme spectateur ou comme participant.

Recommandation 7

a) Culture Montréal recommande d'appliquer la grille ODER définie dans le diagnostic de 2010, grille qui prévoit que chaque unité de diffusion du réseau Accès culture soit dotée d'une ressource humaine en médiation culturelle.

b) Culture Montréal recommande de rendre public annuellement le tableau de bord qui permet à la Ville de mesurer la progression du réseau Accès culture.

En plus du suivi annuel de la progression des principaux indicateurs issus des diagnostics — particulièrement dans le cas des bibliothèques et d'Accès culture, nous proposons également, même si le

mandat est plus exigeant, d'identifier un ou deux indicateurs permettant de mesurer la progression du vivre ensemble dans les réseaux culturels de la Ville.

6.3.2.3 Le loisir culturel et la pratique artistique amateur

Comme ceux consacrés aux bibliothèques et au réseau Accès culture, le diagnostic portant sur le réseau de la pratique artistique amateur permet de documenter, qualitativement et quantitativement, l'état du réseau dans les arrondissements, ainsi que les perspectives d'avenir. La Ville y fait référence et se donne comme objectif, pour les cinq prochaines années, d'adapter l'offre d'activités aux réalités démographiques montréalaises.

Culture Montréal appuie les priorités identifiées par la Ville: expériences de qualité, collaboration entre les intervenants, amélioration des infrastructures, aménagement d'espaces publics, valorisation des œuvres citoyennes.

Par ailleurs, les documents du diagnostic et le Plan d'action 2013-2017 nous inspirent une recommandation. Les besoins identifiés et l'engouement des citoyens, d'une part, la vulnérabilité et le fractionnement du réseau, d'une part, justifient facilement le développement d'un lieu phare, dans l'esprit de la Maison des pratiques artistiques amateurs à Paris. Comme l'indique le Plan d'action, ce centre offrirait « *aux artistes amateurs une gamme d'expériences de création novatrices et de haut niveau dans chacune des disciplines artistiques* ». Ce centre constituerait également un lieu de ressourcement pour les formateurs.

Recommandation 8

Culture Montréal recommande la création d'un centre majeur spécialisé en pratique artistique amateur, ce qui permettrait de réduire l'impact de la vulnérabilité et du fractionnement du réseau du loisir culturel et de la pratique artistique amateur. Ce centre constituerait également un lieu de ressourcement pour les formateurs.

6.4 Le développement culturel local

Comme nous le mentionnions à la section 6.2, il va de soi que les « enjeux citoyens » dans les quartiers ne se limitent pas aux institutions culturelles municipales. Ces enjeux sont portés d'abord par des organismes et acteurs culturels locaux, aussi nombreux que variés, et régulièrement aussi par des organismes du milieu, allant des CPE aux SDC.

6.4.1 La reconnaissance des tables de concertation culturelle locale

Il s'est créé, au fil des ans, quelques tables de concertation des organismes culturels qui sont des partenaires quotidiens des arrondissements en matière de développement culturel local. Au cours de la réalisation du mandat reçu de la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal, Culture Montréal a pu constater le dynamisme et le potentiel des organismes culturels et communautaires locaux, dans tous les arrondissements.

Même si le potentiel existe de façon manifeste, le financement stable de ces regroupements locaux est un enjeu qui, à une exception près, n'a pas encore trouvé de solution pérenne. Pourtant, au-delà d'un plan d'action (cf. section 2.3 de notre mémoire), favoriser la création et un certain soutien financier à une table de concertation culturelle des organismes locaux est un excellent moyen de favoriser le développement culturel local et la mise en œuvre du plan d'action de l'arrondissement.

Dans certains arrondissements, on retrouve relativement peu d'organismes culturels, mais plusieurs organismes communautaires qui s'intéressent aux enjeux culturels et qui contribuent à la vitalité culturelle du quartier. C'est pourquoi, dans notre esprit, la composition d'une table de concertation culturelle locale pourrait être modulée en fonction de la réalité de chacun des quartiers et/ou arrondissements.

Un rapprochement des réseaux culturels municipaux avec une table de concertation culturelle locale pourrait également favoriser des collaborations plus spécifiques entre, par exemple, une maison de la culture et un organisme culturel ou communautaire local.

Recommandation 9

Culture Montréal recommande de doter les arrondissements qui ont produit un plan d'action d'un budget permettant de soutenir une ou des tables de concertation culturelles locales, en vue de faciliter le développement culturel et la mise en œuvre du plan d'action de l'arrondissement.

6.4.2 Les cinémas de quartier

« Les interventions culturelles de proximité sont un facteur déterminant dans l'identité et la vitalité des artères commerciales locales. Toute une vie se développe autour des institutions et lieux de diffusion culturelle publics ou privés. (...) Le cinéma Beaubien contribue par son offre culturelle à l'animation du parc Molson dans ce quartier de Rosemont-La-Petite-Patrie. »

Cet extrait du projet de Politique est exact mais il faut rappeler que les bienfaits des cinémas indépendants sont d'abord de nature artistique et communautaire.

Artistique, parce que ces cinémas présentent des œuvres – d'ici et d'ailleurs – qu'on retrouve beaucoup plus difficilement – et souvent pas du tout – dans les multiplexes; comme les festivals, ces cinémas contribuent à la diversité de l'offre cinématographique, mais toute l'année durant.

Communautaire, parce que les cinémas indépendants sont un foyer d'animation socio-culturelle dans un quartier. D'un point de vue citoyen, les cinémas indépendants sont le complément d'une maison de la culture, davantage tournée vers les arts de la scène et les arts visuels.

Culture Montréal se réjouit que la Ville, dans son objectif 15, désire « *contribuer au maintien de la compétitivité des lieux privés de diffusion qui jouent un rôle primordial dans l'accessibilité des diverses expressions culturelles et dans le développement des artistes* ».

Même si ce libellé vise principalement les salles de spectacle et les bars culturels, il nous apparaît essentiel que la Ville, en collaboration avec la SODEC et les arrondissements concernés, convienne d'une entente avec les cinémas indépendants, en vue de s'assurer de leur pérennité. Cette approche devrait également s'appliquer, lorsque leur plan d'affaires est solide, à d'éventuels nouveaux cinémas.

6.5 Mieux connaître sa ville, son histoire et son patrimoine: le tourisme culturel pour tous

La deuxième clé du vivre ensemble dans les quartiers culturels consiste à mieux connaître sa ville et ses concitoyens, en quelque sorte de jouer au « touriste » dans sa propre ville.

Les données rendues publiques par Tourisme Montréal au cours de la dernière année sont claires: le tourisme culturel a le vent dans les voiles. Non seulement celui-ci représente maintenant le segment le plus dynamique de l'activité touristique, mais d'un point de vue économique, c'est également le segment le plus profitable: les touristes culturels dépensent plus et demeurent plus longtemps au même endroit que les touristes d'affaires.

Par ailleurs, la nouvelle cohorte des touristes culturels est exigeante et tient à vivre des expériences intéressantes et originales. Ces voyageurs savent comment repérer les principales attractions dans une ville. Autrement, ils ne veulent pas être considérés comme des touristes, mais, au contraire, se fondre parmi les résidents. Si les touristes et les résidents en visite en-dehors de leur quartier ont des comportements comparables, nous en arrivons à un concept que nous choisissons d'appeler le tourisme culturel pour tous.

La création des arrondissements, les quartiers culturels, l'intérêt pour l'histoire et le patrimoine, le développement de la mobilité durable sont tous des facteurs qui favorisent le développement du « tourisme » intraville. Par exemple, combien de Montréalais ont découvert le marché Atwater, les vestiges industriels de LaSalle, le site patrimonial Leber-Lemoyne et le parc René-Lévesque, le moulin Fleming et la maison Nivard de Saint-Dizier en empruntant la piste cyclable du canal Lachine et en revenant vers le centre-ville par celle qui longe le fleuve? Des milliers, assurément.

Cette année, la Société des célébrations du 375^e anniversaire appuie l'organisation de nombreux événements qui permettront aux Montréalais de mieux connaître l'histoire de leur ville, dans tous les quartiers, centraux comme périphériques. Au point, d'ailleurs, que cela pourrait constituer un héritage précieux de cette année de célébrations.

En prenant comme point de départ que le tourisme culturel local doit s'effectuer dans la connaissance et le respect de l'histoire locale, Culture Montréal identifie ci-dessous quelques projets ou activités qui pourraient enrichir l'expérience du tourisme culturel pour tous.

6.5.1 L'héritage autochtone montréalais

Bien que Montréal ait été longtemps un important lieu de rencontre et d'échanges entre autochtones et européens, les Montréalais, tout comme leurs visiteurs, ne disposent que de très peu d'information sur l'existence, l'histoire, la culture, les us et coutumes des Premières Nations, et ce, contrairement à d'autres grandes villes québécoises et canadiennes.

À cet effet, même si Culture Montréal n'a pas pour ligne de conduite de donner son appui à des projets culturels privés, nous avons fait exception, en 2016, dans le cas du projet DestiNATIONS, dont nous avons recommandé la réalisation au ministre de la Culture et des Communications, dans le cadre de sa tournée estivale de consultation portant sur le renouvellement de la Politique culturelle du Québec.

Le projet DestiNATIONS, conçu depuis plusieurs années et porté par le Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone de Montréal, appuyé par l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, permettrait de faire connaître aux Montréalais et aux visiteurs l'histoire et les traditions, ainsi que la richesse de la création contemporaine des artistes des Premières Nations, dans un contexte qui favorise le développement social et économique de nos concitoyens autochtones.

6.5.2 La mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de Montréal et de ses quartiers

La Ville assume indéniablement, et depuis longtemps, un leadership affirmé concernant l'histoire de Montréal. Trois initiatives récentes le confirment : le financement à même des fonds municipaux du nouveau pavillon du musée Pointe-à-Callière, le fort Ville-Marie, qui sera inauguré en mai prochain; l'appui au remarquable projet Cité Mémoire; de même que le déménagement et l'agrandissement, en 2019, du Centre d'histoire de Montréal.

En ce qui concerne les nombreux petits musées d'histoire, dont la richesse n'a d'égale que l'insuffisance de notoriété, Culture Montréal se réjouit de l'intention, dans le projet de Politique, d'inviter « *la direction des musées à amorcer une démarche visant à mettre en valeur le caractère distinctif de l'histoire de Montréal en Amérique du Nord et à rendre l'expérience du visiteur plus vibrante, afin d'augmenter la fréquentation de ces musées* ».

Nous croyons également qu'il est temps d'accorder un soutien plus consistant aux sociétés d'histoire et aux organismes en patrimoine. Sans tenter de relancer un projet discuté au début des années 2000, le Réseau patrimoine Montréal, qui était possiblement trop ambitieux, il est souhaitable de donner plus de moyens à ces sociétés qui racontent l'histoire des quartiers montréalais, au moment où l'évolution sociodémographique – étalement urbain, *gentrification*, vieillissement et vagues d'immigration – génère plus que jamais pour les citoyens le besoin de connaître la genèse de leur « coin de pays ».

Recommandation 10

Culture Montréal recommande d'accorder un soutien plus constant et consistant aux sociétés d'histoire et aux organismes en patrimoine établis et actifs, qui mettent en valeur l'histoire et le patrimoine des quartiers montréalais.

6.5.3 De nouveaux motifs pour visiter les quartiers culturels: le commerce local et la gastronomie

Comme la Ville, Culture Montréal constate que les quartiers culturels ont de nouveaux alliés: les sociétés de développement commercial (SDC) sont devenues, dans de nombreux cas, des partenaires stratégiques du développement culturel local.

Bien au fait de ce constat et de la présence croissante d'acteurs motivés par un développement local équilibré, Culture Montréal tient à souligner l'importance d'impulser une vision transversale et durable du développement des quartiers culturels. Avec sa participation au projet d'Accélérateur 3C, Culture Montréal vise à consolider la synergie entre culture, commerce et citoyen en proposant un arrimage entre le développement économique et culturel au cœur des quartiers.

En effet, cette approche mise sur l'interdépendance de ces trois axes et la multiplication des sources et des leviers de croissance qu'elle permet, afin d'assurer la pérennité des initiatives locales. Plus que de simples liens d'affaires entre le milieu artistique et économique, Culture Montréal pense que les bénéfices d'une conception du développement des quartiers culturels basée sur les 3C peut favoriser l'engagement de nouveaux acteurs autour de projets communs et en faveur du renforcement des communautés, encourager plus de collaborations entre petits et grands acteurs du développement, ainsi que la dynamisation et la revitalisation des quartiers en utilisant les arts et la culture comme moteur et facilitateur.

Par ailleurs, impossible de passer sous silence l'éclosion de nouveaux restaurants lancés par de jeunes chefs-entrepreneurs, souvent dans des quartiers atypiques. Encouragés par une clientèle friande d'une offre originale, ces établissements deviennent des commerces de destination, ce qui favorise un développement local plus équitable sur le territoire montréalais.

Enfin, il y a lieu de se réjouir du renouvellement 2017-20 du Plan de développement en tourisme culturel, car il permet de soutenir des projets porteurs, comme *Art public Montréal*.

6.6 L'aménagement des quartiers culturels

La troisième clé du vivre ensemble est liée à la qualité de l'aménagement urbain, qui dépend lui-même de notre capacité à identifier les inégalités et les obstacles qui peuvent freiner l'accès et la participation aux arts et à la culture dans les milieux de vie.

On vit **bien** dans un quartier où on favorise l'accès aux arts et à la culture: c'est ce dont nous avons traité dans les sections précédentes: médiation culturelle, bibliothèques, lieux de diffusion, loisir culturel et pratique artistique amateur, abondance et dynamisme des organisations citoyennes.

Mais on vit **mieux** dans un quartier où les composantes historiques, patrimoniales, artistiques, créatives et urbanistiques sont mises en valeur par l'aménagement urbain, la qualité des espaces publics, l'art public et le design.

6.6.1 Ce dont il faut se réjouir

→ L'art public, le design et les ateliers d'artistes font partie de notre « Top 10 des grandes avancées 2005-2017 ». Culture Montréal salue l'impressionnante progression de ces dossiers majeurs pour la mise en valeur des quartiers culturels. Pour ce qui est des territoires, nous faisons de même pour le Quartier des spectacles et Espace pour la vie.

- Il faut également souligner les nombreuses initiatives d'aménagement ou de réutilisation de l'espace public. Qu'il s'agisse du centre-ville – espaces publics du Quartier des spectacles, incluant la revitalisation du square Émilie-Gamelin, Place d'Armes, square Cabot, Village – ou de projets locaux de nature et d'envergures diverses – Henri-Bourassa/Pie IX, place Valois, place Shamrock, pianos publics et bien d'autres, ces initiatives et projets favorisent tous, chacun à leur manière, le rapprochement des citoyens et le vivre ensemble.
- L'autre volet de la nouvelle façon de voir l'espace public est le projet des Promenades urbaines, qui, nous explique le site web de la Ville, « place le piéton au cœur de l'aménagement et renouvelle la façon de vivre la ville à pied. Il vise à améliorer les déplacements et la qualité des milieux de vie, particulièrement dans les quartiers les plus denses de la ville, et à multiplier les occasions de socialiser au quotidien ».

Le premier tronçon est connu actuellement sous le vocable de «promenade fleuve-montagne» et sera inauguré cette année. Culture Montréal souhaite que le plan préliminaire des prochains tronçons soit annoncé bientôt, car les Promenades urbaines ont un fort potentiel de créer des liens entre les citoyens et entre les quartiers. Et même, de transformer le piéton en promeneur, voire en flâneur...

Recommandation 11

Maintenant que l'aménagement de la promenade dite « fleuve-montagne » est en voie d'être complété, Culture Montréal recommande que la Ville rende public le plan préliminaire du projet des Promenades urbaines, dans le but de mieux faire connaître ce projet qui possède un remarquable potentiel pour créer des liens entre les citoyens et entre les quartiers.

- Promis dans la Politique de 2005 (engagement #32), réclamé avec force lors de la consultation sur les quartiers culturels de 2011, le projet de signalisation dynamique des attraits culturels, qui porte maintenant un nom, *Montréal à pied*, sera implanté à compter de l'an prochain ; il s'agit d'un projet intégré qui favorisera à la fois une meilleure connaissance de la ville et de ses attraits culturels, ainsi qu'une meilleure mobilité urbaine.

6.6.2 Les ateliers d'artistes

Pour ce qui est des ateliers d'artistes, Culture Montréal a travaillé d'arrache-pied, au cours des dernières années, en collaboration avec la Ville, en faveur de la pérennisation des ateliers d'artistes existants; nous nous réjouissons que le projet de Politique ait comme objectif de « *poursuivre le développement d'ateliers d'artistes sur l'ensemble du territoire et augmenter le nombre de mètres carrés disponibles* ».

Toutefois, même si l'objectif ultime est l'accès à la propriété collective, plusieurs projets réalisés jusqu'ici l'ont été en vertu d'ententes de location de longue durée et nous avons indiqué, à la section 2.1.8, qu'il restait des obstacles à surmonter. En effet, même si le coût du loyer et son augmentation annuelle sont fixés par bail pour une très longue période, les taxes municipales, dans l'état actuel des choses, ne le sont pas.

À l'origine, pour utiliser un exemple connu, c'est l'augmentation spectaculaire du coût unitaire des transactions immobilières qui risquait de chasser les artistes qui occupaient déjà certaines anciennes usines du Mile-End. Une entente étant intervenue, les loyers étant maintenant stabilisés, la fiscalité municipale s'applique tout de même en fonction de la valeur commerciale globale de l'immeuble et les comptes de taxe sont répartis au prorata de l'occupation, nonobstant le coût réel des loyers. Fort heureusement, une disposition du projet de loi 122, actuellement à l'étude à l'Assemblée nationale, et qui introduit des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels, pourrait permettre de remédier à cette situation et de s'assurer que la volonté de l'État, qui était clairement de faire en sorte que les artistes ne soient pas les victimes collatérales d'une augmentation des plus-value – qu'ils ont involontairement contribué à créer – et qu'ils puissent bénéficier d'une fiscalité foncière qui soit cohérente avec cet objectif.

Recommandation 12

Culture Montréal recommande que la Ville se prévale des dispositions du projet de loi 122, lorsqu'il sera adopté, pour s'assurer que la volonté des autorités publiques, qui était de faire en sorte que les artistes ne soient pas les victimes collatérales d'une augmentation des plus-value – qu'ils ont involontairement contribué à créer – et qu'ils puissent bénéficier d'une fiscalité qui soit cohérente avec cet objectif.

6.6.3 Enjeux patrimoniaux

La publication, en vue d'une consultation publique, du nouveau Plan d'action en patrimoine met en lumière la faible interrelation entre le projet de Politique de développement culturel 2017-2022 et le Plan d'action en patrimoine.

Dès le Sommet de 2002, Culture Montréal a appuyé le projet d'une politique du patrimoine, distincte et complémentaire du projet de politique de développement culturel. Cette distinction se justifiait amplement par l'importance stratégique des enjeux de protection et de mise en valeur du patrimoine montréalais. Sans compter que ces deux politiques, arrimées au Plan d'urbanisme, composent avec la politique de développement économique un engrenage efficace, au service d'un développement urbain cohérent.

Toutefois, il apparaît étonnant, pour ne citer que cet exemple, qu'on ne retrouve, dans le projet de Politique, aucune mention du futur cadre municipal d'intervention en commémoration, dont l'annonce, dans le Plan d'action en patrimoine, constitue une excellente nouvelle. Cette initiative, à cause de ses dimensions identitaire et historique, nous apparaît pourtant typique d'une collaboration à consolider entre les équipes municipales en culture et en patrimoine.

Nous aurions également souhaité que la Ville indique formellement quelle est sa vision de l'avenir du Conseil du patrimoine. En plus d'être une ressource-clé au service de la prise de décision par la Ville, le Conseil est un des rares lieux où sont rassemblés des experts provenant des principales disciplines reliées au patrimoine, ce qui le rend particulièrement précieux à nos yeux.

Recommandation 13

Culture Montréal recommande :

a) que le projet de futur cadre municipal d'intervention en commémoration, prévu dans le Plan d'action en patrimoine, soit également inscrit dans la Politique de développement culturel 2017-2022;

b) que la Ville fasse connaître sa vision de l'avenir du Conseil du patrimoine de Montréal dans la future Politique de développement culturel 2017-2022 comme dans le Plan d'action en patrimoine, dans le contexte des nouvelles responsabilités qui lui sont reconnues par la loi sur son statut de métropole.

→ Le Vieux-Montréal et le Vieux-Port

Le paragraphe consacré au Vieux-Montréal, à la page 67, nous indique que la Ville « *porte un intérêt particulier à la conversion du Silo #5 et du Hangar 16, en raison de leur extraordinaire potentiel culturel et touristique* ». On pourrait d'ailleurs en dire autant de l'importance du Centre des sciences de Montréal, un lieu phare de la culture scientifique, qui joue du côté des sciences et de la technologie le même rôle qu'Espace pour la vie pour les sciences de la nature.

Transféré d'un organisme fédéral distinct à la Société immobilière du Canada, le Vieux-Port deviendra-t-il éventuellement un espace sous la responsabilité de la Ville, comme celle-ci en a déjà manifesté clairement l'intention ? Ou alors fera-t-il l'objet d'une entente à long terme ? Culture Montréal souhaite que la situation soit tirée au clair, en raison de l'importance stratégique de ce territoire, qui est partie intégrante du quartier historique de Montréal.

Quoi qu'il en soit, le statut futur du Vieux-Port ne devrait pas empêcher la Ville de s'occuper de la zone limite entre le Vieux-Montréal et le Vieux-Port. Alors que les travaux de réaménagement de la rue Saint-Paul sont en cours, il est temps de penser à planifier le réaménagement de la rue de la Commune de manière à lui redonner la cohérence et le prestige qui lui reviennent.

7. Autres sujets d'intérêt

Dans ce dernier chapitre, nous souhaitons aborder des questions qui n'ont pas été mentionnées dans le projet de Politique.

7.1 Les artistes dits de la diversité

Dans le chapitre 6 de ce mémoire, Culture Montréal aborde les enjeux du vivre ensemble pour tous les citoyens, notamment dans leur rapport avec les institutions culturelles municipales. Par ailleurs, les difficultés vécues par les artistes professionnels dits de la diversité, difficultés documentées et médiatisées, doivent également être soulignées. Sauf pour une intention, à la page 68, la Ville n'aborde pas cette problématique.

Même si ces difficultés – reconnaissance professionnelle, équivalence de diplômes et d'expérience, accompagnement, développement des compétences pour les nouveaux arrivants, ainsi que crédibilité, visibilité, obstacles systémiques pour les artistes de deuxième génération – relèvent davantage des gouvernements et des milieux de la production, Culture Montréal considère que la Ville devrait saisir l'occasion de ce projet de Politique pour, à la fois, se solidariser de ces artistes et créateurs et, également, faire connaître le bilan de la Ville à cet égard, principalement dans le réseau Accès culture.

7.2 Les nuits de Montréal

À l'automne 2014, Culture Montréal posait la question suivante : « *À l'instar des grandes villes du monde, Montréal ne serait-elle pas mûre pour une conversation collective sur ses nuits ?* ». Dans un éditorial du 26 février 2015, nous écrivions : « (...) *Montréal a tout à gagner de créer un environnement qui soit favorable tant au nightlife événementiel qu'aux scènes émergentes, aux petites initiatives culturelles locales. L'animation de nuit amène certes parfois son lot d'agitations, mais il est important de reconnaître et protéger les nombreux espaces de diffusion culturelle – reconnus, underground ou éphémères – qui sont un incubateur exceptionnel d'une scène artistique à l'avant-garde (...)* ».

L'adoption d'ici la fin du printemps du projet de loi portant sur le statut de métropole permettra à la Ville de réglementer l'heure de fermeture des bars. Culture Montréal considère que de repousser l'heure de fermeture jusqu'à 6 heures du matin (soit après l'ouverture du métro) est une bonne idée, pour des motifs à la fois culturels, de sécurité publique et de bon voisinage. Toutefois, il serait préférable que cette mesure soit intégrée à une vision plus structurée de la nuit montréalaise.

Nous souhaitons donc que la Ville amorce une réflexion intégrée sur les divers enjeux de la vie nocturne ; peut-être pourrait-elle aboutir à une Charte de la vie nocturne, comme à Lyon ? De son côté, Culture Montréal confiera à sa Commission permanente sur le cadre de vie le mandat de reprendre la réflexion à ce sujet au cours des mois qui viennent.

Recommandation 14

Culture Montréal recommande que la Ville présente, aux fins de consultation publique, une réflexion intégrée sur les divers enjeux de la vie nocturne montréalaise.

7.3 La gastronomie : un ingrédient essentiel de la métropole culturelle

À la suite du 2^e *Rendez-vous Montréal, métropole culturelle*, qui a eu lieu à la TOHU en novembre 2012, le Comité de pilotage a ajouté, à la section 4.5 intitulée « Renforcer et promouvoir l'identité de Montréal comme métropole culturelle », l'objectif suivant :

Intégrer des industries fondées sur la créativité, comme la mode et la gastronomie, à l'identité de Montréal, métropole culturelle.

Dans le même esprit, à l'occasion de la préparation de son nouveau cadre stratégique, Culture Montréal a inclus la gastronomie dans la définition de la portée de son action culturelle. Cette orientation est fondée sur une vision de la gastronomie qui est à la fois démocratique et culturelle.

En effet, la gastronomie fait autant honneur à la cuisine populaire qu'à la haute cuisine. Elle fait le lien entre la ville et la campagne : en témoigne la popularité de nos marchés publics. Elle contribue à forger l'identité montréalaise et prend en compte ses atouts: son art de vivre, son histoire, son patrimoine immatériel, sa diversité alimentaire, son accessibilité.

Par ailleurs, il ne fait aucun doute que la gastronomie montréalaise fait partie des principaux atouts de Montréal comme destination culturelle internationale.

Enfin, en lien direct avec les grandes orientations du projet de Politique 2017-2022, la gastronomie montréalaise constitue tout autant une composante significative de la vitalité socio-économique de Montréal, qu'un moteur quotidien, éloquent et savoureux de son vivre ensemble.

7.4 Une source de financement additionnelle

Dans un document publié dans le cadre de la campagne électorale municipale de 2013, intitulé « 21 propositions pour accélérer l'édification de Montréal comme métropole culturelle durable », Culture Montréal recommandait :

« Que la nouvelle administration municipale explore, dès la première année de son mandat, de nouvelles sources de financement continu pour les arts et la culture, notamment la perception d'une taxe dédiée sur les panneaux d'affichage, une mesure qui a déjà fait ses preuves à Toronto et à Vancouver ».

Cette initiative lancée par la Ville de Toronto il y a quelques années, se voulait un moyen efficace pour combler le retard avec... Montréal en matière de dépenses culturelles. L'objectif était de transformer un

désagrément urbain – les grands panneaux d’affichage publicitaire – en source de financement pour créer de la beauté urbaine. Il faut constater que ces panneaux, compte tenu du cadre réglementaire et des droits acquis, ne sont pas près de disparaître.

La *billboard tax* a été mise en application après avoir été testée par les grands annonceurs dits nationaux jusqu’en Cour suprême, qui a refusé de s’en saisir. Si la Ville désirait mettre en vigueur cette «taxe», son grand avantage est de ne créer aucun préjudice envers les contribuables et de lui donner des moyens additionnels pour maintenir son leadership comme métropole culturelle d’envergure internationale.

Recommandation 15

Culture Montréal recommande que la Ville se dote, comme d’autres grandes villes canadiennes, d’une taxe sur les panneaux d’affichage, aux fins de favoriser le développement culturel montréalais.

8. Objectifs et priorités de la Ville de Montréal, assortis des commentaires de Culture Montréal

Tout d'abord un commentaire général: il est étonnant que ces engagements, désignés comme « objectifs et priorités » n'accompagnent pas les sections correspondantes dans le corps du texte. Pour bien comprendre les intentions de la Ville, il faut donc examiner simultanément les contenus thématiques dans le corps du texte ET les objectifs et priorités ci-dessous.

Pour faciliter la lecture, nous avons repris les libellés officiels, en les accompagnant de nos commentaires.

→ Objectif 13.1 Les entreprises et industries culturelles et créatives

Objectif *Que les conditions se mettent progressivement en place, afin que le climat soit favorable dès 2018 à l'entrepreneuriat culturel et créatif, au développement de la relève, à l'exportation, à l'excellence artistique et au rayonnement et au positionnement de Montréal comme chef de file en matière de développement des entreprises culturelles et créatives.*

Priorités

- *Avant la fin de 2017, mettre en œuvre un mécanisme de collaboration dynamique entre le Service de la culture et le Service du développement économique afin de décupler l'impact des actions posées.*
- *Réviser les processus et critères des programmes de soutien afin de répondre aux réalités du milieu et tendre vers une plus grande souplesse pour mieux saisir les opportunités, soutenir les maillages et appuyer les modèles d'affaires et les projets hybrides.*
- *Entamer une réflexion prospective pour s'assurer qu'en 2022 la Ville ait mis sur pied des programmes et une offre adaptés aux réalités du milieu culturel qui soutiennent le développement des compétences entrepreneuriales, la création de nouveaux modèles d'affaires innovants et l'exportation.*
- *Activer en 2017 le Comité sur l'industrie de l'audiovisuel afin que Montréal conserve sa position de chef de file.*

Commentaires de Culture Montréal

Culture Montréal donne son appui au libellé de l'objectif et des priorités. Toutefois, comme l'indique l'objectif, pour que le climat soit favorable à « l'entrepreneuriat culturel et créatif », Culture Montréal recommande d'organiser une discussion publique pour permettre à chacun de s'expliquer et d'en arriver, ultimement, à une compréhension et à une lecture communes, autant des enjeux stratégiques que des modalités opérationnelles.

→ Objectif 13.2 Le numérique

Objectif *Confirmer d'ici 2020 le positionnement de Montréal comme un des leaders mondiaux du numérique.*

Priorités

- *Stimuler et soutenir la consolidation des secteurs issus de la créativité numérique.*

- *D'ici 2020, faciliter le déploiement d'un événement phare stimulant le rayonnement des acteurs de ce secteur.*

Commentaires de Culture Montréal

Culture Montréal accueille très favorablement autant l'objectif que les priorités. Sa commission permanente Montréal numérique collaborera avec la Ville et le milieu en ce sens.

Par ailleurs, même s'il s'agit d'un objectif général qui ne concerne pas que le projet de Politique, il serait pertinent de rappeler que la généralisation du WiFi sur le territoire de la Ville est une indispensable condition de succès d'une stratégie qui favorise la créativité numérique pour tous les citoyens.

→ Objectif 13.3 Les quartiers culturels

Objectif *Poursuivre l'implantation et le développement artistique et commercial des quartiers culturels autour des équipements culturels, des bibliothèques, des lieux de création et de diffusion.*

Priorités

- *Intégrer les quartiers culturels dans le plan d'urbanisme de la Ville et encourager les arrondissements à faire de même dans leur environnement.*
- *Favoriser l'implication et la participation des organismes locaux et des citoyens au développement de leur quartier culturel.*
- *Travailler de concert avec le Service du développement économique à l'intégration de la culture et des institutions culturelles dans le développement des artères commerciales.*
- *Assurer une approche intégrée du développement des quartiers culturels, des projets de mise en valeur d'attraits patrimoniaux et d'implantation d'équipements culturels municipaux, gouvernementaux et privés.*
- *Favoriser la mise en œuvre d'initiatives identitaires, physiques et numériques qui consolideront les quartiers culturels.*

Commentaires de Culture Montréal

Culture Montréal est d'accord avec le contenu de l'objectif et des priorités, à deux réserves près:

1. Comme nous l'avons indiqué (sections 6.2 et 6.3 de notre mémoire), nous croyons que les institutions culturelles municipales locales doivent travailler davantage de concert pour favoriser le vivre ensemble dans les quartiers culturels. Nous croyons également (section 6.4) qu'un soutien financier récurrent doit permettre aux organismes et acteurs culturels de se regrouper pour contribuer davantage à la mise en valeur de leur quartier.
2. En plus des artères commerciales, il existe un autre développement commercial local qui favorise la vitalité des quartiers culturels: la gastronomie. Nous pensons aux restaurants lancés par de jeunes chefs/entrepreneurs, qui deviennent des commerces de destination, souvent en-dehors des sentiers battus. Dans tous les cas, le mot-clé est: authenticité.

→ **Objectif 13.4 Les équipements culturels**

Objectif *Favoriser une meilleure intégration des différentes fonctions culturelles et accroître la fréquentation et l'appropriation citoyenne.*

Priorités

- *Définir un Plan directeur pour le développement, la restauration, la mise à niveau et l'implantation des équipements culturels sur l'ensemble du territoire.*
- *Maintenir la tenue de concours et l'objectif d'excellence en design et en architecture dans une perspective de qualité et de legs qualitatifs durables pour les Montréalais.*

Commentaires de Culture Montréal

Culture Montréal est d'accord avec le contenu de l'objectif et des priorités. Toutefois, ce plan directeur doit prioriser les locaux multifonctionnels. Les besoins sont particulièrement évidents pour le loisir culturel et la pratique artistique amateur → objectif vivre ensemble.

→ **Objectif 13.5 Le réseau des bibliothèques**

Objectif *Contribuer au développement d'une communauté inclusive et engagée en renouvelant l'expérience de la bibliothèque du XXI^e siècle pour les citoyens et en continuant d'offrir aux usagers une expérience de haute qualité.*

Priorités

- *Réaliser 8 projets de bibliothèques d'ici 2022 dans le cadre du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques (RAC) et maintenir le niveau d'excellence en design et en architecture par le biais de concours.*
- *Augmenter l'offre de services répondant aux besoins particuliers de certaines clientèles dans une approche inclusive, particulièrement les personnes immigrantes et les groupes vulnérables.*
- *Favoriser la collaboration avec les arrondissements et resserrer les liens avec les milieux communautaires et de loisirs en mettant l'accent sur la médiation culturelle et les interventions hors les murs.*
- *Assurer d'ici 2022 un environnement numérique et technologique de haut niveau en garantissant la convivialité des services et en développant la littératie numérique et technologique, notamment par l'implantation de laboratoires de création et de fabrication (Fab labs) et d'ateliers.*

Commentaires de Culture Montréal

Culture Montréal est d'accord avec le contenu de l'objectif et des priorités, avec une importante réserve. Comme nous l'avons indiqué dans notre mémoire (section 6.3.2.4), il nous apparaît indispensable de procéder à la mise à jour des chiffres indiqués dans le Diagnostic de 2005. Cette mise à jour (incluant l'indicateur-clé du taux de pénétration) permettrait de mesurer à la fois les progrès réalisés depuis dix ans, le chemin qui reste à parcourir et les moyens à prendre pour y arriver.

Avant même de disposer de chiffres à jour, l'écart entre l'objectif fixé en 2005 en vue de hausser le taux de pénétration et la réalité actuelle est, de toute évidence, immense. Nous croyons donc qu'il est urgent de généraliser le programme des agents de liaison dans les bibliothèques.

→ Objectif 13.6 Le réseau Accès culture

Objectif *Réaffirmer le rôle essentiel du réseau comme outil de démocratisation et de développement culturels, de progrès social et de rapprochement entre les citoyens.*

Priorités

- *Développer un plus large public tout en favorisant la découverte des talents, la prise de risque et l'innovation.*
- *Proposer une programmation complémentaire à celle des diffuseurs privés des arts de la scène.*
- *Jouer un rôle actif et déterminant par la médiation culturelle et l'incubation artistique.*
- *Procéder d'ici 2022 à la mise à niveau numérique des salles de spectacle du réseau Accès culture selon le Plan directeur des équipements culturels.*
- *Améliorer annuellement, dès 2017, la représentation de la diversité culturelle montréalaise et des artistes dits de la diversité ainsi que ceux des communautés autochtones et anglophones, aussi bien dans la programmation que dans les publics.*

Commentaires de Culture Montréal

Culture Montréal est d'accord avec le contenu de l'objectif et des priorités. Toutefois, pour arriver à mettre en œuvre les première, troisième et cinquième priorités, la Ville devrait s'inspirer de l'analyse contenue dans le Diagnostic réalisé en 2010. La mise en œuvre progressive de la grille ODER permettrait notamment la généralisation de la fonction de médiation culturelle dans l'ensemble du réseau. De plus, nous recommandons que le tableau de bord qui sera utilisé par la Ville pour mesurer l'atteinte de l'objectif et la réalisation des priorités soit rendu public annuellement.

→ Objectif 13.7 Le loisir culturel et la pratique artistique amateur

Objectif *Adapter l'offre d'activités aux réalités démographiques montréalaises.*

Priorités

- *Offrir aux citoyens une expérience de qualité en s'assurant que les organismes et les arrondissements disposent des moyens financiers leur permettant d'enrichir ou de renouveler leur offre d'activités.*
- *Favoriser la collaboration entre les arrondissements et les acteurs du réseau du loisir culturel afin d'offrir la diversité de services attendue par les différentes clientèles.*

- *Améliorer les infrastructures vouées à la pratique artistique amateur et favoriser l'accès à des studios de musique, des salles de répétition et d'exposition.*
- *Aménager des espaces publics afin de permettre la tenue d'activités spontanées en pratique artistique amateur, favoriser le partage et rendre l'expérience de création accessible à tous.*
- *Valoriser les œuvres citoyennes et appuyer leur diffusion à travers les réseaux municipaux.*

Commentaires de Culture Montréal

Culture Montréal est d'accord avec le contenu de l'objectif et des priorités. Comme dans le cas des deux autres réseaux culturels municipaux, il apparaît pertinent d'utiliser le Diagnostic de 2012, ainsi que le Plan d'action 2013-2017 pour alimenter la mise en œuvre des priorités. Nous recommandons également à la Ville d'examiner la possibilité de développer un lieu phare en pratique artistique amateur (voir la section 6.3.2.3 de notre mémoire).

→ **Objectif 13.8 La médiation culturelle**

Objectif *Favoriser par la médiation culturelle le croisement entre les pratiques citoyennes et le milieu artistique professionnel, dans une optique permettant de soutenir les rencontres interculturelles, la diversité des expressions et la mixité des pratiques.*

Priorités

- *Poursuivre l'exploration d'avenues innovatrices qui encouragent l'inclusion culturelle et le développement durable, et ce, autant avec les partenaires culturels et communautaires qu'avec les artistes, les milieux de l'éducation et de l'économie sociale.*
- *Étendre le champ de recherche et d'action visant à intégrer les artistes et la population dans le développement urbain selon une approche interdisciplinaire adaptée aux défis des grandes villes.*
- *Soutenir les initiatives visant à stimuler la participation de la population au développement de la culture numérique.*

Commentaires de Culture Montréal

Culture Montréal appuie l'objectif et les priorités énoncés à la section 12.8 du projet de Politique. Il faudra toutefois s'assurer, dans la future renégociation de l'Entente de développement culturel, que les budgets consacrés aux programmes de médiation soient augmentés. En effet, le succès des programmes de médiation culturelle a été tel, au cours des dernières années, qu'il a souvent forcé les comités de sélection à mettre de côté un nombre grandissant de projets de haute qualité, à cause de disponibilités budgétaires insuffisantes. Comme nous l'indiquons dans notre mémoire (6.3.1), il serait aussi indiqué d'identifier d'autres contributeurs pour faire progresser le nombre d'organismes éligibles.

→ **Objectif 13.9 Le Vieux-Montréal et le Vieux-Port**

Objectif *Poursuivre la mise en œuvre du Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal*

Priorité

- *Favoriser le maintien de la vocation récréotouristique du Vieux-Port et compléter la mise en valeur de son patrimoine immobilier.*

Commentaires de Culture Montréal

On ne peut qu'être d'accord avec la poursuite de la mise en œuvre du Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal et le maintien de la vocation récréotouristique du Vieux-Port. Pendant que la Ville est en discussion avec le gouvernement du Canada sur le statut futur du Vieux-Port, rien ne l'empêche de planifier le réaménagement de la rue de la Commune, maintenant que les travaux de la rue Saint-Paul sont amorcés.

→ Objectif 13.10 Le Quartier des spectacles

Objectif *Consacrer le Quartier des spectacles comme cœur culturel métropolitain, engagé dans une relation dynamique avec les quartiers culturels montréalais.*

Priorités

- *Consolider le mandat du Partenariat du Quartier des spectacles et soutenir ses activités de développement, de programmation et d'opérateur sur ce territoire.*
- *Compléter l'aménagement du pôle Ouest du Quartier des spectacles et poursuivre celui du pôle Est en apportant une attention particulière à l'impact social de ce développement.*
- *Utiliser les espaces publics du Quartier des spectacles comme des lieux d'innovation et d'expérimentation et y maintenir le caractère prioritaire du développement de la créativité numérique.*

Commentaires de Culture Montréal

Culture Montréal appuie sans réserve l'objectif et les priorités énoncées.

→ Objectif 13.11 Les musées montréalais

Objectif *Soutenir la diversification du milieu muséal, sa diversité et sa complémentarité.*

Priorités

- *Revoir l'écosystème financier des musées avec les partenaires publics.*
- *Stimuler la conservation et la diffusion des patrimoines culturels matériels et immatériels*
- *Stimuler l'intégration des arts numériques et des nouvelles technologies dans le réseau muséal.*
- *Développer un cadre de référence en muséologie.*
- *Élaborer d'ici 2018 une réflexion collaborative avec les partenaires publics et les différents acteurs du milieu muséal afin de favoriser l'accessibilité et le rayonnement des musées montréalais, tant auprès des citoyens que des touristes.*
- *Élaborer une vision commune des musées d'histoire avec les gouvernements du Québec et du Canada.*
- *Assurer le développement d'Espace pour la vie afin de favoriser le rapprochement des citoyens et de la nature, dans une perspective de préservation de la biodiversité.*
- *Actualiser la mission et le rôle du Centre d'Histoire de Montréal pour que ce lieu incarne pleinement la mémoire des Montréalais et qu'il préserve notre patrimoine immatériel.*

Commentaires de Culture Montréal

L'intérêt que la Ville porte au réseau muséal montréalais, au point de lui consacrer huit priorités, est frappant. La première de ces priorités, qui fait état d'une révision «avec les partenaires publics (i.e. le gouvernement du Québec) de l'écosystème financier des musées» et la quatrième priorité, le développement d'un cadre de référence en muséologie, annoncent un chantier majeur.

Par ailleurs, nous nous réjouissons des priorités 5 et 6, qui annoncent l'intention de la Ville de «favoriser l'accessibilité et le rayonnement des musées» et d'élaborer «une vision commune des musées d'histoire» avec les gouvernements. Il va de soi que Culture Montréal appuie les priorités 7 et 8, qui concernent Espace pour la vie et le Centre d'histoire de Montréal.

→ **Objectif 13.12 Les festivals et événements**

Objectif *Dans une perspective d'entrepreneuriat, de recherche de revenus autonomes, de développement d'une image de marque forte et d'une relève, définir en 2018 une vision stratégique avant-gardiste dans laquelle les festivals et événements pourront continuer de s'épanouir.*

Priorités

- *Articuler un positionnement et une stratégie de développement à long terme qui prennent en considération tous les aspects pertinents: mise en valeur du territoire, développement économique, culturel et social, et de la qualité de vie.*
- *Rassembler toutes les parties prenantes autour des priorités de développement.*
- *Effectuer une gestion proactive du portefeuille des festivals et événements.*

Commentaires de Culture Montréal

Culture Montréal appuie sans réserve l'objectif et les priorités énoncées.

→ **Objectif 13.13 L'art public**

Objectif *Poursuivre les efforts visant à enrichir la collection municipale et à déployer l'art public sur l'ensemble du territoire.*

Priorité

- *Compléter d'ici 2022 la mise en œuvre du Cadre d'intervention en art public.*
- *Stimuler les initiatives des entreprises privées et le mécénat.*
- *Poursuivre le développement de l'art mural et mettre en place des programmes spécifiques afin de favoriser des œuvres temporaires et éphémères.*

Commentaires de Culture Montréal

Culture Montréal appuie l'objectif et les priorités énoncées. Il serait toutefois préférable de distinguer (deux priorités distinctes) les murales des œuvres temporaires et éphémères.

→ **Objectif 13.14 Le Conseil des arts de Montréal**

Objectif *Appuyer le Conseil dans sa mission de repérage, de soutien, d'accompagnement et de reconnaissance, avec un accent particulier sur les priorités stratégiques en matière de relève, de diversité et de développement de la philanthropie culturelle.*

Priorité

- *Revoir les programmes du CAM et ceux du Service de la culture et s'assurer d'une cohérence d'intervention et d'une complémentarité structurante.*

Commentaires de Culture Montréal

Culture Montréal rappelle l'importance d'un engagement explicite à poursuivre l'effort d'augmentation annuelle du budget du Conseil.

→ **Objectif 13.15 Les lieux privés de diffusion montréalais**

Objectif *Contribuer au maintien de la compétitivité des lieux privés de diffusion qui jouent un rôle primordial dans l'accessibilité des diverses expressions culturelles et dans le développement des artistes.*

Priorité

- *Mettre en œuvre un programme d'aide pour la mise à jour numérique des salles de spectacle privées.*

Commentaires de Culture Montréal

Culture Montréal appuie avec grand intérêt cette orientation. Les lieux privés de diffusion, plus particulièrement les lieux *underground*, tous joueurs importants dans l'économie montréalaise de la culture, devraient faire partie des bénéficiaires d'un partenariat renforcé entre les Services de la culture et du développement économique, avec comme fond de scène les nouveaux pouvoirs octroyés à la Ville à l'article 7 du projet de loi 121 en matière économique.

La mise en œuvre de l'objectif 13.15 devrait également favoriser la conclusion d'une entente ou l'élaboration d'un programme en vue d'assurer la pérennité des cinémas indépendants. (6.4.2).

→ **Objectif 13.16 Les ateliers d'artistes**

Objectif *Poursuivre le développement des ateliers d'artistes sur l'ensemble du territoire et augmenter le nombre de mètres carrés disponibles.*

Priorité

- *Revoir le modèle d'affaires afin d'assurer une pérennité aux ateliers d'artistes.*

Commentaires de Culture Montréal

À la page 57, Culture Montréal relève avec plaisir que le projet de Politique « *considère la présence d'ateliers d'artistes dans les quartiers centraux comme un axe prioritaire de l'aménagement des quartiers culturels dans une perspective de développement durable* ». Si la révision du modèle d'affaires signifie de favoriser l'accès à la propriété collective, nous ne pouvons qu'applaudir.

Nous rappelons toutefois que le modèle de la location à long terme, même s'il n'est pas priorisé, peut également être très utile, dans la mesure où l'enjeu de la fiscalité municipale est pris en charge adéquatement. A cet effet, nous indiquons à la section 6.6.2 que la Ville devrait se prévaloir des dispositions du projet de loi 122, lorsqu'il sera adopté, dans le but de s'assurer que les organismes qui gèrent des ateliers d'artistes puissent faire bénéficier leurs locataires d'une fiscalité municipale qui soit cohérente avec l'objectif global d'équité fixé conjointement par la Ville et le gouvernement du Québec depuis 2012.

→ **Objectif 13.17 La mutualisation**

Objectif *Être un levier pour les projets structurants de mutualisation des services, d'équipements, de création et de prise de risque.*

Priorité

- Favoriser l'émergence et la mise en place d'initiatives économiques novatrices.

Commentaires de Culture Montréal

Dans les premiers paragraphes de la page 35, le projet de Politique décrit bien les diverses formes – y compris organiques et informelles – que peut prendre la mutualisation. Que celle-ci soit identifiée comme un objectif distinct est en soi un message sur l'importance qui lui est accordée. Comme cette économie collaborative requiert des efforts additionnels de concertation et de partage, nous notons avec satisfaction que la Ville prévoit la « mise en place d'un environnement favorable et de ressources adaptées ».

→ **Objectif 13.18 Le design**

Objectif *Favoriser la qualité, l'innovation et la relève.*

Priorités

- À titre de ville exemplaire, stimuler la qualité en matière de design sur tout le territoire en facilitant la pratique des concours, ateliers et panels de design.
- À titre de ville laboratoire, accueillir l'innovation et la créativité, en servant de banc d'essai pour des solutions novatrices et en s'ouvrant au risque de l'innovation lorsque la commande s'y prête.
- À titre de ville d'entrepreneurs, favoriser l'émergence et le succès de la relève en design par l'accès à la commande municipale, le mentorat et les partenariats.

Commentaires de Culture Montréal

Culture Montréal appuie sans réserve l'objectif et les priorités énoncées. Suggestion: particulièrement dans le cas des projets de design portés par la Ville, favoriser la rencontre et l'échange entre les designers et le public.

→ **Objectif 13.19 Le rayonnement**

Objectif *S'appuyer sur les réseaux nationaux et internationaux afin de faire rayonner la marque Montréal, les créations et le savoir-faire des artistes et entreprises culturelles et créatives.*

Priorités

- *Élaborer une stratégie de mise en valeur locale de l'offre culturelle de la Ville et de découvribilité des artistes montréalais.*
- *Collaborer avec les partenaires et, en premier lieu, avec le Bureau des relations internationales à augmenter le rayonnement de Montréal à l'étranger.*

Commentaires de Culture Montréal

À notre connaissance, la réputation culturelle de Montréal à l'échelle internationale est en général excellente, alors qu'il apparait important de s'assurer qu'il en soit de même à l'échelle québécoise et canadienne. C'est de plus un secret trop bien gardé pour nos concitoyens et concitoyennes. Comme dit le proverbe, nul n'est prophète en son pays...

Pour ce qui est de la découvribilité, ce néologisme né de la difficulté pour les artistes de se faire connaître dans la surabondance d'information qu'on retrouve sur Internet, il n'y a pas de solution simple et évidente. Culture Montréal offre sa collaboration à la Ville, comme elle l'a fait il y a quelques mois dans le cadre de la tournée du ministre de la Culture et des Communications sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec.

→ Objectif 13.20 Le tourisme culturel

Objectif *Positionner Montréal comme métropole culturelle*

Priorités

- *Développer, intensifier et mettre en valeur l'offre des quartiers culturels, des festivals, des musées, de l'art public, du design et du patrimoine religieux.*
- *Structurer dès 2017 le tourisme culturel autochtone.*

Commentaires de Culture Montréal

Culture Montréal appuie l'objectif et les priorités énoncées. Toutefois, comme nous l'indiquons dans la section 6.5 de notre mémoire, nous croyons qu'il faut considérer le tourisme culturel comme une question qui concerne également les Montréalais et qu'il faut les encourager à devenir des «touristes» dans leur propre ville.

Pour ce qui est des cibles, la meilleure façon de structurer à court terme le tourisme culturel autochtone est de favoriser la mise en œuvre du projet DestiNATIONS dès que possible.

→ Objectif 13.21 Le patrimoine

Objectif *Préserver et mettre en valeur les lieux et territoires emblématiques qui sont les assises de l'identité montréalaise et des symboles phares de notre imaginaire collectif.*

Priorités

- *Multiplier les occasions de rencontres avec la diversité des acteurs qui interviennent dans le développement urbain et créer des milieux riches en intelligence collective des milieux de vie.*

- *Innover en matière de stratégies de financement en diversifiant les mesures de soutien, en reconnaissant l'importance de l'entretien des biens, en mobilisant et conjuguant diverses ressources et en se dotant d'une souplesse permettant d'agir rapidement pour tirer parti des opportunités de valorisation du patrimoine lorsqu'elles se présentent.*

Commentaires de Culture Montréal

Dans la section 6.5.2.1 de notre mémoire, nous avons fait état de notre étonnement de ne pas retrouver de lien plus affirmé entre le patrimoine et une stratégie globale de développement culturel. Au-delà des questions de réglementation urbanistique, constamment objets de débats, le patrimoine est un éternel pourvoyeur d'identité et de sens et donc, par définition, largement culturel.

Culture Montréal se réjouit de l'intention annoncée dans le Plan d'action en patrimoine de se donner un cadre d'intervention en matière de commémoration. Un tel instrument doit être fondé sur des compétences diversifiées, allant de la toponymie à l'art public, en passant bien sûr par l'histoire. A notre avis, ce projet de cadre d'intervention en commémoration devrait également être inscrit dans le projet de Politique de développement culturel de la Ville.

Notre raisonnement est le même pour ce qui est du Conseil du patrimoine. Pour Culture Montréal, le Conseil est un des rares lieux où les diverses expertises qui composent le patrimoine sont rassemblées. Comme le Conseil du patrimoine relèvera désormais entièrement de la Ville, il serait important que celle-ci confirme formellement, tant dans le projet de Politique que dans le projet de Plan d'action en patrimoine, l'importance qu'elle accorde au Conseil du patrimoine et comment elle entrevoit son avenir.

9. Recommandations de Culture Montréal

Dans le chapitre précédent, nous avons indiqué notre avis pour chacun des 21 blocs « objectif/priorités ».

Dans ce dernier chapitre, nous souhaitons présenter les recommandations de Culture Montréal. Ces recommandations reprennent, dans certains cas, des avis portant sur les objectifs du projet de Politique. Dans d'autres cas, elles concernent des sujets additionnels qui, à notre avis, devraient être pris en considération.

Recommandation 1

Culture Montréal (CM) recommande à ses partenaires du Comité de pilotage Montréal, métropole culturelle d'organiser en 2018 un nouveau *Rendez-vous*, pour convenir de l'adoption d'un plan d'action intégré 2018-2023.

(Réf.: p. 11, 13, 21 du PPDC; sections 2.4 et 3 du mémoire de CM)

Recommandation 2

Culture Montréal recommande d'organiser une démarche formelle d'échange de vues et de réflexion collective concernant les enjeux soulevés dans le «*Premier chantier transversal: l'entrepreneuriat culturel et créatif afin de pérenniser la création*» du projet de Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2017-2022.

(Réf.: pp. 32-35 du PPDC; section 4 du mémoire de CM)

Recommandation 3

Culture Montréal rappelle l'importance d'un engagement explicite de la Ville à poursuivre son effort d'augmentation annuelle de sa contribution financière au budget du Conseil des arts de Montréal.

(Réf.: pp. 43-44 du PPDC; section 4 du mémoire de CM)

Recommandation 4

Culture Montréal recommande la création d'un groupe de travail de type «comité de sages», formé de praticiens municipaux et d'acteurs locaux, dont le mandat portera sur le rôle des réseaux culturels municipaux dans le développement d'une citoyenneté culturelle ancrée dans les quartiers.

(Réf.: section 6.2 du mémoire de CM)

Recommandation 5

Culture Montréal recommande aux partenaires de l'Entente de développement culturel de Montréal, d'une part, de convenir d'une augmentation des fonds consacrés aux programmes de médiation culturelle et, d'autre part, de mobiliser des sources de financement additionnelles, en phase avec les bénéfices sociaux générés par la médiation culturelle.

(Réf.: pp. 76-78 du PPDC; section 6.3.1 du mémoire de CM)

Recommandation 6

- a) Culture Montréal recommande de procéder à une mise à jour complète des indicateurs du diagnostic des bibliothèques réalisé en 2005, ce qui permettra de mesurer la progression de ces indicateurs, particulièrement celui qui concerne le taux de pénétration, en comparaison des autres villes canadiennes de 500 000 habitants et +.
- b) Culture Montréal recommande de généraliser le programme des agents de liaison dans les bibliothèques.

(Réf.: pp. 69-72 du PPDC; section 6.3.2.1 du mémoire de CM)

Recommandation 7

- a) Culture Montréal recommande d'appliquer la grille ODER définie dans le diagnostic de 2010, grille qui prévoit que chaque unité de diffusion du réseau Accès culture soit dotée d'une ressource humaine en médiation culturelle.
- b) Culture Montréal recommande de rendre public annuellement le tableau de bord qui permet à la Ville de mesurer la progression du réseau Accès culture.

(Réf.: pp. 79-80 du PPDC; section 6.3.2.2 du mémoire de CM)

Recommandation 8

Culture Montréal recommande la création d'un centre majeur spécialisé en pratique artistique amateur, ce qui permettrait de réduire l'impact de la vulnérabilité et du fractionnement du réseau du loisir culturel et de la pratique artistique amateur. Ce centre constituerait également un lieu de ressourcement pour les formateurs.

(Réf.: p. 75 du PPDC; section 6.3.2.3 du mémoire de CM)

Recommandation 9

Culture Montréal recommande de doter les arrondissements qui ont produit un plan d'action d'un budget permettant de soutenir une ou des tables de concertation culturelles locales, en vue de faciliter le développement culturel et la mise en œuvre du plan d'action de l'arrondissement.

(Réf.: section 6.4.1 du mémoire de CM)

Recommandation 10

Culture Montréal recommande d'accorder un soutien plus constant et consistant aux sociétés d'histoire et aux organismes en patrimoine établis et actifs, qui mettent en valeur l'histoire et le patrimoine des quartiers montréalais.

(Réf.: section 6.5.2 du mémoire de CM)

Recommandation 11

Maintenant que l'aménagement de la promenade dite «fleuve-montagne» est en voie d'être complété, Culture Montréal recommande que la Ville rende public le plan préliminaire du projet des Promenades urbaines, dans le but de mieux faire connaître ce projet qui possède un remarquable potentiel pour créer des liens entre les citoyens et entre les quartiers.

(Réf.: section 6.6.1 du mémoire de CM)

Recommandation 12

Culture Montréal recommande que la Ville se prévale des dispositions du projet de loi 122, lorsqu'il sera adopté, pour s'assurer que la volonté des autorités publiques, qui était de faire en sorte que les artistes ne soient pas les victimes collatérales d'une augmentation des plus-value — qu'ils ont involontairement contribué à créer — et qu'ils puissent bénéficier d'une fiscalité qui soit cohérente avec cet objectif.

(Réf.: pp. 57-58 du PPDC; section 6.6.2 du mémoire de CM)

Recommandation 13

Culture Montréal recommande:

- a) que le projet de futur cadre municipal d'intervention en commémoration, prévu dans le Plan d'action en patrimoine, soit également inscrit dans la Politique de développement culturel 2017-2022;
- b) que la Ville fasse connaître sa vision de l'avenir du Conseil du patrimoine de Montréal dans la future Politique de développement culturel 2017-2022 comme dans le Plan d'action en patrimoine, dans le contexte des nouvelles responsabilités qui lui sont reconnues par la loi sur son statut de métropole.

(Réf.: section 6.6.3 du mémoire de CM)

Recommandation 14

Culture Montréal recommande que la Ville présente, aux fins de consultation publique, une réflexion intégrée sur les divers enjeux de la vie nocturne montréalaise.

(Réf.: section 7.2 du mémoire de CM)

Recommandation 15

Culture Montréal recommande que la Ville se dote, comme d'autres grandes villes canadiennes, d'une taxe sur les panneaux d'affichage, aux fins de favoriser le développement culturel montréalais.

(Réf.: section 7.4 du mémoire de CM)

10. Conclusion

Par ce mémoire, nous avons voulu, d'abord, saluer la volonté de la Ville de Montréal de préparer un autre quinquennat de développement culturel inspiré. Et aussi manifester toute l'importance que nous accordons à cette réflexion, particulièrement dans le contexte actuel.

Le projet de Politique est aligné, avec raison, sur deux des grands objectifs – pour ne pas dire les deux grands objectifs – de la Ville : la ville intelligente et numérique et le vivre ensemble. Culture Montréal appuie ces deux objectifs et le fait savoir dans son mémoire.

Pourtant, nous suggérons que le vivre ensemble doit faire l'objet d'une attention singulière et c'est pourquoi nous consacrons plus de la moitié de notre mémoire à ce troisième chantier. Même si nous vivons dans un climat de paix et de sécurité adéquat, nous faisons valoir que le vivre ensemble est quelque chose qui se cultive, évolue, progresse, s'épanouit. L'inverse est également vrai.

Et sans instrumentaliser les arts et la culture, nous croyons profondément qu'ils peuvent faire une vraie différence au cours des années qui viennent:

« Considérant ces différentes observations et sachant que le mouvement et le flux de nouveaux citoyens, immigrants ou non, ne tirent pas à leur fin, il importe de reconnaître que le vivre ensemble est et sera un défi crucial. Et c'est un défi que la culture, particulièrement en ces temps difficiles, peut contribuer puissamment à relever ». (section 3.1.2)

Par ailleurs, nous proposons deux démarches publiques. L'une concerne les importants enjeux soulevés dans le premier chantier transversal *L'entrepreneuriat culturel et créatif en vue de pérenniser la création*. L'autre fait référence au rôle majeur des institutions culturelles municipales dans le développement de la citoyenneté culturelle et du vivre ensemble.

A cet effet, nous croyons que la Ville doit s'assurer que les bibliothèques et maisons de la culture, tout en poursuivant leur travail en réseau, fassent de plus en plus corps avec les citoyens et les organismes locaux, puisque les réalités qui animent la vie au cœur des quartiers culturels sont variées.

Tout au long de la préparation de ce mémoire, nous avons eu le souci constant que nos recommandations – classiques ou audacieuses – soient également réalisables et « budgétisables ». Aujourd'hui, nous ajoutons à cette sensibilité opérationnelle, celle de la nécessité de se doter d'indicateurs et d'outils pour mettre en valeur les résultats, ainsi que les impacts obtenus par l'action portée par la Ville.

Cette année du 375^e anniversaire a donné naissance à beaucoup de projets stimulants pour Montréal et ses quartiers. Nous sommes convaincus que les prochaines années seront tout aussi stimulantes par les défis que nous aurons à relever, vibrantes pour les milieux artistiques et culturels par le rôle unique qu'ils pourront y jouer, et passionnantes par les occasions de maillages et de rayonnement dont pourra bénéficier notre métropole culturelle.

Culture Montréal y sera pour la suite !

ANNEXE – À propos de Culture Montréal

La mission de Culture Montréal est d’ancrer la culture au cœur du développement de Montréal. Par le travail de notre conseil d’administration et de notre permanence, par nos commissions permanentes, par nos chantiers ainsi que par nos groupes de travail ad hoc, nous voulons mobiliser les forces vives de Montréal pour proposer des solutions, lancer des projets, faire avancer des idées qui contribueront bâtir la métropole culturelle de demain: inclusive, créative, rayonnante.

Ainsi, pour la consultation publique sur le projet de Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal, nous avons mis à profit les expertises des 21 membres de notre conseil d’administration ainsi que des membres de l’équipe de Culture Montréal pour proposer les 15 recommandations qui se trouvent dans le mémoire.

Les personnes ayant contribué à la rédaction du mémoire de Culture Montréal :

Conseil d’administration 2016-2017

Myriam Achard, Centre Phi

Fortner Anderson, English Language Arts Network

Frédéric Bélanger, Petits bonheurs

Dinu Bumbaru, Héritage Montréal (membre du comité exécutif – secrétaire)

Jasmine Catudal, LA SERRE – arts vivants

Jean-Robert Choquet, gestionnaire culturel (membre du comité exécutif – vice-président)

Pascale Daigle, Partenariat du Quartier des spectacles (membre du comité exécutif)

Louise Déry, Galerie de l’UQAM

André Dudemaine, Terres en Vues

Luc Fortin, Guilde des musiciens et musiciennes du Québec

Nathalie Fortin, CLIC de Bordeaux-Cartierville

Liza Frulla, ITHQ (membre du comité exécutif – présidente)

Louis-Frédéric Gaudet, éditeur

Jérôme Hellio, consultant en stratégie numérique et en médias interactifs

Louise Hodder, Vivacité Montréal

André Leclerc, Gagné Leclerc Groupe Conseil (membre du comité exécutif – trésorier)

Jérôme Pruneau, Diversité artistique Montréal

Sécolène Roederer, Québec Cinéma (membre du comité exécutif – vice-présidente)

Alain Saulnier, journaliste et conférencier (membre du comité exécutif)

Kathia St-Jean, Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal

Billy Walsh, Société de développement commercial Wellington

Permanence de Culture Montréal

Valérie Beaulieu, directrice générale

Daisy Boustany, directrice de la recherche et des projets spéciaux

Caroline Keisha Foray, coordonnatrice services aux membres, partenariats et événements

Marie-Claude Lépine, directrice des communications

Simon Thibodeau, coordonnateur aux communications